



Bibliothèque nationale de France

**La numérisation concertée de
corpus d'imprimés
Etat des lieux des programmes
et des partenaires.
Décembre 2014**

**Bibliothèque nationale
de France**

direction des Services et des réseaux
département de la Coopération

version 1 du 28 avril 2015
émetteur : Aline GIRARD
affaire suivie par : Aline GIRARD
référence : BnF-ADM-2015-044253-01



TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	4
2. AVERTISSEMENTS	5
2.1. NUMERISATION BILATERALE AVEC LES POLES ASSOCIES.....	5
2.2. NUMERISATION DE LA PRESSE ANCIENNE LOCALE ET REGIONALE	5
2.3. NUMERISATION DES DOCUMENTS SPECIALISES	6
3. QUELQUES OBSERVATIONS SYNTHETIQUES SUR LES PROGRAMMES DE NUMERISATION CONCERTEE D'IMPRIMES	7
4. LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA NUMERISATION	9
4.1. SOUTIEN PAR SUBVENTION	9
4.2. SOUTIEN PAR INTEGRATION.....	10
4.3. REPARTITION DES SOUTIENS PAR TYPE DE PARTENAIRES ET PAR MODE DE SOUTIEN.....	11
5. LES PROGRAMMES NATIONAUX STRUCTURANTS THEMATIQUES DE NUMERISATION CONCERTEE	13
5.1. SCIENCES JURIDIQUES.....	13
5.1.1. <i>Fiche d'identité du programme</i>	13
5.1.2. <i>Objectif du programme</i>	13
5.1.3. <i>Organisation du programme</i>	13
5.1.4. <i>Accord-cadre interministériel</i>	14
5.1.5. <i>Comité scientifique et technique (CST)</i>	14
5.1.6. <i>Information des professionnels</i>	14
5.1.7. <i>Organisation de la numérisation concertée entre les copilotes, BnF et Cujas</i>	14
5.1.8. <i>Apports documentaires des partenaires</i>	14
5.1.9. <i>Focus sur les Appels à initiatives</i>	17
5.1.10. <i>Apport documentaire de la BnF</i>	19
5.1.11. <i>Médiation et promotion des ressources numériques</i>	20
5.1.12. <i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	24
5.1.13. <i>Publications sur le programme</i>	25
5.2. ART.....	26
5.2.1. <i>Fiche d'identité du programme</i>	26
5.2.2. <i>Objectif du programme</i>	26
5.2.3. <i>Organisation du programme</i>	26
5.2.4. <i>Formalisation du partenariat avec l'INHA</i>	26
5.2.5. <i>Organisation de la numérisation concertée entre la BnF et l'INHA</i>	27
5.2.6. <i>Informatisation des professionnels</i>	27
5.2.7. <i>Apports documentaires des partenaires</i>	27
5.2.8. <i>Focus sur l'Appel à initiatives</i>	28
5.2.9. <i>Apport documentaire de la BnF</i>	29
5.2.10. <i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	30
5.2.11. <i>Médiation et promotion des ressources numériques</i>	30
5.3. GUERRE DE 1914-1918	31
5.3.1. <i>Fiche d'identité du programme</i>	31
5.3.2. <i>Objectif du programme</i>	31
5.3.3. <i>Organisation du programme</i>	31
5.3.4. <i>Information des professionnels</i>	32
5.3.5. <i>Apports documentaires des partenaires</i>	32
5.3.6. <i>Apport documentaire de la BnF</i>	33
5.3.7. <i>Médiation et promotion des ressources numériques</i>	33
5.3.8. <i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	34
5.3.9. <i>Sous-programme Numérisation concertée des journaux de tranchées</i>	34
5.4. LITTERATURE POUR LA JEUNESSE.....	36
5.4.1. <i>Fiche d'identité du programme</i>	36
5.4.2. <i>Objectif du programme</i>	36
5.4.3. <i>Organisation du programme</i>	36
5.4.4. <i>Information des professionnels</i>	36
5.4.5. <i>Formalisation du partenariat avec la médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse</i> ..	36
5.4.6. <i>Organisation de la numérisation concertée entre la BnF et médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse</i> 37	
5.4.7. <i>Apports documentaires de partenaires</i>	37



5.4.8.	<i>Focus sur l'appel à initiatives 2014-2015</i>	37
5.4.9.	<i>Apports documentaires de la BnF</i>	38
5.4.10.	<i>Médiation et promotion des ressources numériques</i>	39
5.5.	ELEMENTS DE SYNTHÈSE : LA PARTICIPATION DES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES AUX PROGRAMMES THÉMATIQUES DE NUMÉRISATION CONCERTÉE	40
6.	LES PROGRAMMES DE COMPLETUDE DE CORPUS	41
6.1.	PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES LOCALES ET RÉGIONALES, DES ACADEMIES DE PROVINCE ET DES REVUES DE PATRIMOINE	41
6.1.1.	<i>Fiche d'identité du programme</i>	41
6.1.2.	<i>Objectif du programme</i>	41
6.1.3.	<i>Périmètre du programme</i>	41
6.1.4.	<i>Organisation du programme</i>	42
6.1.5.	<i>Information des professionnels</i>	44
6.1.6.	<i>Médiation et promotion des ressources numériques</i>	44
6.1.7.	<i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	45
6.2.	PUBLICATIONS DES ACADEMIES ET SOCIÉTÉS NATIONALES	46
6.2.1.	<i>Fiche d'identité du programme</i>	46
6.2.2.	<i>Objectif du programme</i>	46
6.2.3.	<i>Organisation du programme</i>	46
6.2.4.	<i>Apports documentaires de partenaires</i>	47
6.2.5.	<i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	49
6.3.	PATRIMOINE EQUESTRE	50
6.3.1.	<i>Fiche d'identité du programme</i>	50
6.3.2.	<i>Objectif du programme</i>	50
6.3.3.	<i>Organisation du programme</i>	50
6.3.4.	<i>Apport documentaire des partenaires</i>	50
6.3.5.	<i>Médiation et promotion des ressources numériques</i>	51
6.3.6.	<i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	51
6.4.	PRESSE CLANDESTINE DE LA RÉSISTANCE	52
6.4.1.	<i>Fiche d'identité du programme</i>	52
6.4.2.	<i>Objectif du programme</i>	52
6.4.3.	<i>Organisation du programme</i>	52
6.4.4.	<i>Apport documentaire de la BnF</i>	52
6.4.5.	<i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	53
6.4.6.	<i>Médiation et valorisation du corpus</i>	53
6.5.	PRESSE DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE EN FRANCE	54
6.5.1.	<i>Fiche d'identité du programme</i>	54
6.5.2.	<i>Objectif du programme</i>	54
6.5.3.	<i>Organisation du programme</i>	54
6.5.4.	<i>Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée</i>	54
7.	BILAN DES PROGRAMMES DE NUMÉRISATION CONCERTÉE D'IMPRIMÉS.....	55



1. Introduction

A compter de 2009, la Bibliothèque nationale de France, réorientant sa politique de coopération, s'est investie dans une stratégie de coopération numérique. Cette démarche prend appui sur les recommandations du Schéma numérique des bibliothèques (2010) et se déploie à travers un dispositif de soutien inscrit en complément de ceux mis en œuvre par le MCC et le MESR.

Depuis lors, la BnF propose aux bibliothèques françaises un **projet documentaire numérique collectif**, qui vise d'une part à créer de manière collaborative, grâce à des programmes coopératifs de numérisation, les ensembles de ressources patrimoniales numérisées les plus vastes et les plus pertinentes, au meilleur coût et quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs, d'autre part à diffuser et valoriser celles-ci le plus largement possible et de manière organisée, en favorisant l'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques.

L'objectif de la démarche est d'engager les bibliothèques françaises, aux côtés de la BnF, dans l'effort national de numérisation des **livres et revues**, par le biais d'une action structurée et raisonnée qui complète quantitativement et qualitativement l'effort mené par l'établissement pour la numérisation de ses propres collections d'imprimés et contribue à la mise en ligne d'une part significative du patrimoine imprimé des institutions documentaires françaises.

Depuis 2009, la Bibliothèque nationale de France a lancé plusieurs programmes coopératifs de **numérisation d'imprimés**, organisés autour d'orientations structurantes et ouverts à toutes les institutions patrimoniales dont les collections sont susceptibles de s'inscrire dans les axes retenus.

Deux **dispositifs de soutien** à la numérisation sont mis en œuvre par la BnF :

- un soutien direct par le biais de l'attribution de subventions sur crédits du département de la Coopération ;
- un soutien indirect via l'intégration d'imprimés patrimoniaux issus des collections des bibliothèques françaises dans le marché de numérisation de la BnF, financé par le Centre national du livre et ouvert pour un tiers de sa volumétrie aux partenaires nationaux de la BnF.

Dans le respect de plusieurs impératifs – lisibilité, transparence, validation scientifique –, la numérisation partenariale traduit la recherche collective d'une **efficience documentaire et budgétaire**. C'est en effet la concentration des efforts et des moyens qui assure l'efficacité et la progression rapide des programmes.

Les programmes de numérisation concertée sont coordonnés par le département de la coopération de la direction des services et des réseaux, avec l'appui d'un département référent de la direction des collections et, selon les cas, d'un copilote extérieur.

Le présent rapport un **état des lieux complet des programmes de numérisation concertée de livres et revues** et rassemble les informations disponibles sur les objectifs, l'historique et la conduite des différents programmes, que ceux-ci soit des programmes nationaux thématiques (Sciences juridiques, Art, Guerre de 1014-1018, Littérature pour la jeunesse) ou des programmes de complétudes de corpus (Publications des sociétés savantes locales et régionales, Publications des académies et sociétés nationales, Presse clandestine de la Résistance, etc.). Il ouvre des **perspectives** et propose des **orientations** pour les années à venir.

Il actualise - et augmente dans la partie consacrée à la numérisation concertée d'imprimés – le rapport *La numérisation concertée 2009-2013 : Contexte, objectifs, principes, orientations documentaires, dispositifs de soutien, perspectives de Juin 2013* Il reprend également des éléments du rapport que le groupe de travail sectoriel *Livre et lecture* a rédigé pour contribuer à l'élaboration de la phase 1 « Diagnostic » du rapport *Evaluation de la politique publique de numérisation des ressources culturelles*, établi dans le cadre de la démarche de *Modernisation de l'action publique*.

Sauf exceptions mentionnées, les données chiffrées (volumétrie de la numérisation, données budgétaires) sont arrêtées au 30 juin 2014.

2. Avertissements

Trois avertissements au lecteur ouvrent ce rapport.

2.1. Numérisation bilatérale avec les pôles associés

Les programmes structurants thématiques de numérisation concertée et les programmes de complétude de corpus réunissent plusieurs dizaines de bibliothèques françaises de tous statuts et des partenaires non bibliothèques également très nombreux (par exemple, les archives départementales ou les sociétés savantes).

La BnF, cependant, ne limite pas les programmes de numérisation qu'elle soutient aux projets multi-partenariaux présentés dans ce rapport. Depuis 2009, elle travaille également avec ses pôles associés et autres partenaires numériques dans le cadre de **projets bilatéraux**, qui respectent pleinement les principes documentaires et techniques décrits au chapitre 3, dont en premier lieu la complémentarité documentaire. Il y a donc lieu de tenir compte de cet effort mené en parallèle, soutenu soit par subvention, soit par intégration dans le marché de numérisation de la BnF.

Parmi les programmes remarquables, il faut signaler ceux conduits avec les partenaires en **Sciences et techniques**, disciplines pour lesquelles jusqu'à ce jour il n'existe **pas de programme de numérisation concertée**. Les partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ont contribué à la constitution d'un important patrimoine numérique en **histoire des sciences et techniques** : Bibliothèque interuniversitaire de santé, Conservatoire national des arts et métiers, Muséum d'histoire naturelle, Services communs de documentation des universités Pierre et Marie Curie Paris 6, Lyon 1, Grenoble 2 et 3, Ecole nationale des ponts et chaussées, Ecole des mines, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Météo France, Observatoire, Institut Pasteur, INRA, etc. **Ces apports documentaires font de Gallica la bibliothèque numérique de référence en histoire des sciences.**

On mentionnera également la constitution de corpus conséquents dans **d'autres disciplines** :

- en histoire économique et financière avec la Banque de France et l'INSEE ;
- en histoire sociale et ouvrière avec le Cédias-Musée social et le CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire économique et sociale) ;
- en histoire des relations internationales, avec le Ministère des affaires étrangères ;
- en histoire du sport - volet de l'histoire sociale - avec les Fédérations nationales d'athlétisme, de basket-ball et de hand-ball.

2.2. Numérisation de la presse ancienne locale et régionale

La numérisation de la presse ancienne locale et régionale ne s'est pas trouvée inscrite dans les programmes de numérisation concertée d'imprimés, pour une raison essentielle : la numérisation de la presse locale était depuis 2004 un des programmes prioritaires du *Plan national de numérisation* du ministère de la Culture et de la Communication et à ce titre, elle a fait l'objet de financements conséquents, attribués aussi bien aux bibliothèques qu'aux archives départementales et municipales. Dans le cadre d'un accord avec le MCC, la BnF a pris le parti de laisser le *Plan national de numérisation* concentrer le soutien de l'Etat aux collectivités territoriales pour la numérisation des titres de presse.

La position de la BnF s'est assouplie dans quelques cas qui sont restés exceptionnels. Quelques projets de numérisation de titres de presse locale ont en effet été menés dans le cadre des pôles associés régionaux (Midi-Pyrénées, Basse-Normandie par exemple).

Un état des lieux de la numérisation de la presse ancienne locale et régionale a été réalisé en 2013-2014 par le département de la coopération et est en ligne dans les pages *Coopération nationale* du site http://www.bnf.fr/documents/enquete_num_presse2014.pdf.



2.3. Numérisation des documents spécialisés

L'accent mis par la BnF sur la numérisation d'imprimés n'a pas tenu l'établissement éloigné de la mise en œuvre de programmes de numérisation concertée de documents spécialisés. La démarche a cependant moins d'envergure, de systématisme et de notoriété que dans le cas des programmes de numérisation d'imprimés.

On peut cependant citer quelques programmes exemplaires :

- Numérisation des cartes et atlas portulans ;
- Numérisation des grands manuscrits littéraires français.



3. Quelques observations synthétiques sur les programmes de numérisation concertée d'imprimés

- Tous les programmes de numérisation soutenus par le BnF ont pour objectif direct **l'enrichissement de Gallica**. Ils contribuent également à l'enrichissement indirect du portail *Collections* du ministère de la Culture et de la Communication et d'Europeana.
- **Toute institution documentaire** disposant de collections patrimoniales susceptibles de s'inscrire dans les axes de numérisation concertée est à même de coopérer avec la BnF. La BnF développe sa politique de coopération numérique dans une démarche documentaire interinstitutionnelle, largement ouverte à tous types d'institutions documentaires, et déploie son action au-delà du cercle historique de ses pôles associés.
- La BnF soutient la numérisation de documents **du domaine public ou dont les droits ont été négociés**.
- La BnF favorise la **numérisation des collections d'imprimés hors presse** (livres, revues, bulletins, actes, mémoires, thèses, etc.)
- La BnF privilégie la numérisation de documents en **français**, dans les langues de France, en latin et en allemand (bibliothèques de l'ancienne Alsace-Moselle).
- La **complémentarité optimale entre la numérisation des collections de la BnF et celles des partenaires** est recherchée, afin de limiter la redondance documentaire, sans toutefois chercher à la supprimer totalement, la numérisation de plusieurs exemplaires d'un même titre étant parfois inévitable et même intéressante compte tenu des particularités d'exemplaire, d'envoi, de reliure, etc.
- **La cohérence et l'exhaustivité documentaires** sont visées. Ainsi les programmes *Sciences juridiques* et *Histoire de l'art* ambitionnent-ils la mise en ligne à moyen/long terme d'ensembles numérisés cohérents, homogènes et proches de l'exhaustivité (par exemple, dans le premier cas toutes les sources du droit coutumier et dans le second tous les catalogues de vente français). Dans le cas de complétude de corpus, l'exhaustivité est également visée, puisque constitutive du projet (reconstitution virtuelle de corpus éclatés).
- Après repérage des collections et élaboration progressive d'une cartographie des gisements documentaires, les programmes thématiques et les programmes de complétude de corpus avancent par la combinaison de :
 - **plusieurs modes d'action** : numérisation par les partenaires (appels à initiatives ouverts, projets de numérisation des pôles associés) ; intégration de documents dans les marchés de la BnF ; intégration de fichiers numériques ;
 - **plusieurs modes de soutien** : attribution de subvention pour numérisation par les partenaires ; soutien indirect par intégration de documents dans les marchés de la BnF.

Pour bénéficier d'un soutien sous forme de subvention, les bibliothèques partenaires de la BnF doivent s'engager à :

- **respecter les normes et standards** techniques en vigueur et choisir des formats garantissant la pérennité des données numériques ;
- **mettre en ligne** les documents numérisés **dans les délais les plus courts** à l'issue de la numérisation et réunir les conditions permettant **l'interopérabilité avec Gallica**.



- **La constitution de corpus numériques thématiques progresse également grâce à la meilleure articulation possible entre plusieurs programmes de numérisation, à l'instar du corpus *Guerre de 1914-1918*.** Celui-ci s'enrichit en effet d'importants contenus numériques produits entre autres :
 - dans le cadre du **programme Sciences juridiques** : l'axe *Sources législatives et jurisprudentielles* permet la numérisation des débats parlementaires de la Troisième République ;
 - par le biais de programmes de **complétude de corpus** : Journaux de tranchées.

- Les programmes nationaux de numérisation concertée, comme l'illustre l'exemple de la Guerre de 1914-1918, peuvent prendre **appui sur des programmes européens** (programme *Europeana Collections 1914-1918*). Cette articulation permet d'**ajouter des financements** d'origine diverse et, par le cumul des initiatives, d'**accroître considérablement la production de contenus**.

- Par le biais des **programmes thématiques** de numérisation concertée sont produites des ressources numériques présentant également un **fort intérêt régional**. C'est le cas du programme *Sciences juridiques* avec l'axe documentaire « Droit coutumier », du programme *Art* avec l'axe « Catalogues d'expositions, de musées et de galeries », et bien sûr du programme *Guerre de 1914-1918*.



4. Les dispositifs de soutien à la numérisation

Deux dispositifs de soutien à la numérisation, et à quelques opérations connexes, sont mis en œuvre par la Bibliothèque nationale de France :

- **Soutien à titre onéreux** : subvention ;
- **Soutien à titre « gracieux »** : intégration d'imprimés patrimoniaux dans le marché de numérisation de la BnF.

4.1. Soutien par subvention

Le soutien par subventions est attribué à des bibliothèques réalisant elles-mêmes la numérisation de leurs collections et la mise en ligne.

Les projets de numérisation sont conçus en étroite concertation avec la BnF sur la base d'une complémentarité des sélections (projets bilatéraux avec les pôles associés, appels à projets de numérisation thématique concertée). **Les corpus documentaires numérisés avec subventions de la BnF enrichissent d'abord les bibliothèques numériques de partenaires, puis sont moissonnés par Gallica, l'interopérabilité étant une condition *sine qua non* du financement.**

Les opérations subventionnées sont principalement la numérisation, l'OCR et la mise en œuvre de l'interopérabilité, accessoirement l'amélioration de l'accès aux ressources par indexation fine ou structuration des données.

Le dispositif est bien adapté à la numérisation de petits volumes documentaires et d'imprimés hors des limites chronologiques et sans les contraintes de numérisabilité du marché de numérisation de la BnF. Des subventions sont accordées de manière exceptionnelle à la numérisation de documents spécialisés.

Les subventions couvrent jusqu'à 50 % des dépenses subventionnables (prestations, vacations). Quelques opérations sont exceptionnellement soutenues à 70% (appels à initiatives de numérisation concertée thématique) et à 80 % (numérisation des collections patrimoniales des collectivités territoriales d'outremer).

Les attributaires de subventions sont

- Les pôles associés, dans le cadre de projets bilatéraux avec la BnF ou dans celui des appels à initiatives de numérisation concertée ;
- Les non pôles associés, uniquement pour des projets présentés dans le cadre des appels à initiatives thématiques.

Le soutien par subventions est ouvert aux institutions documentaires :

- dotées d'un statut permettant de recevoir des subventions publiques de l'Etat ;
- garantissant un usage non commercial du produit de la numérisation ;
- s'engageant à respecter les clauses administratives, documentaires et techniques encadrant la relation de la BnF avec ses partenaires.

Entre 2009 et 2013, **73 partenaires** (59 pôles associés et 14 non pôles associés) ont reçu des subventions. Près de **2,5 M €** de subventions ont été attribués - dont 1 204 932 € sur les années 2012 -2013 - et **6,3 M de pages** ont été numérisées.



4.2. Soutien par intégration

Pleinement effectif depuis 2011 après avoir été testé en 2009-2010 avec quelques bibliothèques, le soutien par intégration d'imprimés dans le marché de la BnF repose sur le même principe de complémentarité documentaire optimale que celui mis en œuvre pour l'attribution de subventions. Il s'organise par « cooptation documentaire », la BnF sollicitant des partenaires et des collections en lien avec les programmes de numérisation concertée ou répondant à la volonté de ceux-ci de participer à ces programmes.

Le dispositif est bien adapté à la numérisation de corpus complets et grandes séries (collections, périodiques, publications officielles, etc.), parfois difficilement mobilisables dans leur intégralité par la BnF pour numérisation.

L'intégration de documents imprimés dans le marché de numérisation (filière « Partenaires ») est ouverte à des établissements :

- pouvant mettre à disposition des collections répondant aux critères du marché : imprimés postérieurs à 1750 jusqu'aux limites du droit d'auteur, dont la numérisabilité est avérée et supportant un traitement « industriel » ;
- dont les fonds sont particulièrement pertinents pour l'avancement d'une part des programmes structurants, thématiques et régionaux, d'autre part des programmes de complétude de corpus¹ ;
- en capacité d'apporter rapidement des ensembles documentaires d'une volumétrie conséquente, allant de quelques centaines à plusieurs milliers de documents sur la durée du marché ;
- de respecter les clauses contractuelles et logistiques posées par la BnF.

La numérisation, l'exemplarisation et la diffusion dans Gallica sont effectuées à titre gracieux par la BnF. Les partenaires bénéficient des avantages qualitatifs du marché passé par l'établissement (400 DPI, couleurs, OCR dont 20 % en HQ, tables des matières). A leur demande, ils se voient remettre une copie numérique de leurs documents numérisés. Les partenaires ont à leur charge le transport et l'assurance des documents.

Les bénéficiaires du dispositif sont les pôles associés et des partenaires de coopération numérique non pôles associés.

Les corpus documentaires des partenaires numérisés par la BnF enrichissent d'abord Gallica. Les partenaires intégrés qui disposent d'une bibliothèque numérique ne doublent pas – sauf exception - la mise en ligne de leurs documents numérisés par la BnF, préférant le principe du moissonnage de Gallica pour enrichir leur propre bibliothèque numérique. Certains partenaires intégrés ne disposent pas de bibliothèque numérique et n'ont pas l'intention d'en créer, la diffusion dans Gallica leur paraissant suffisante pour une visibilité de leurs documents.

Entre 2009 et 2013, **81 partenaires** (29 pôles associés et 52 non pôles associés) ont intégré des documents dans le marché de numérisation des imprimés. Près de **8 millions de pages** d'imprimés ont été numérisées. La valorisation financière² totale de la prestation s'élève à plus de **2,5 M €**.

¹ Le mode opératoire permet de constituer rapidement un seuil critique de ressources numérisées dans les domaines choisis, ce d'autant que ce mode d'action efficace est complété par les appels à initiatives et par les projets bilatéraux de numérisation avec les pôles associés.

² Le mode de calcul est le suivant (HT) : coût par page numérisée = 0,30 € + coût pour l'exemplarisation = 3,83 € / 200 pages (volumes fictifs)



4.3. Répartition des soutiens par type de partenaires et par mode de soutien

Entre 2009 et 2013, 154 partenaires ont été aidés par la BnF.

Par type de partenaires

- Partenaires des territoires : 41,6 %
- Partenaires de l'ESR : 29,2 %
- Autres partenaires : 29,2 %

Par statut des partenaires

- Pôles associés : 57,1 %
- Non pôles associés : 42,9 %

Par type de soutien

- Partenaires subventionnés : 47,4 %
- Partenaires intégrés dans les marchés de numérisation de la BnF : 52,6 %

Entre 2009 et 2013, ces 154 partenaires ont reçu un soutien global de 5 001 653 €.

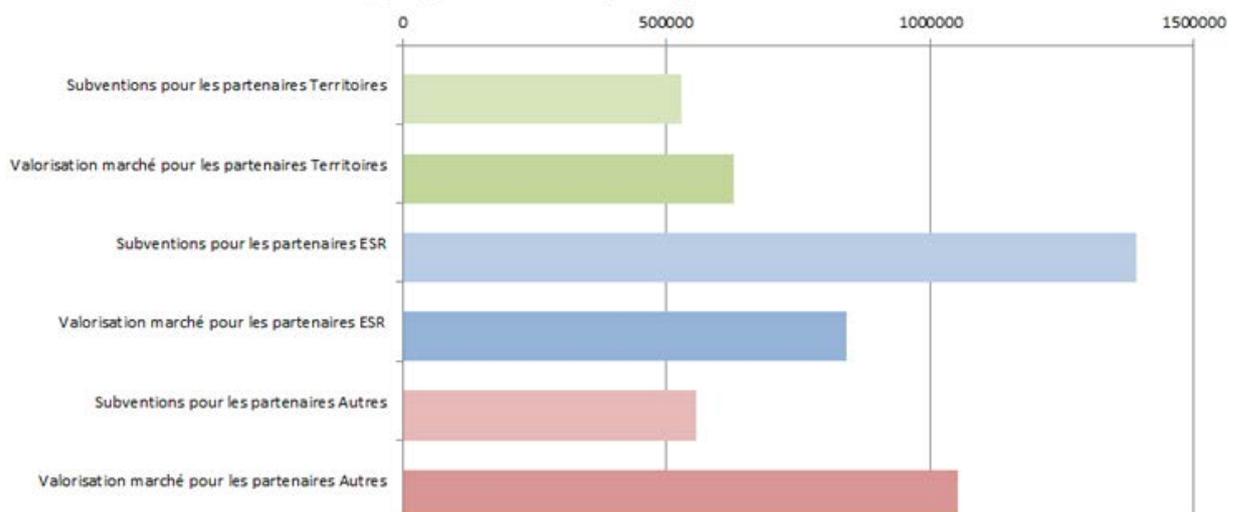
Par type de partenaires

- Partenaires des territoires : 23,1 %
- Partenaires de l'ESR : 4,74 %
- Autres partenaires : 32,2 %

Par type de soutien

- Soutien par subventions : 49,5 % du soutien global
- Soutien par intégration dans les marchés de numérisation de la BnF : 50,5 % du soutien global

**Répartition du soutien financier BnF 2009 - 2013
par partenaire et par type de soutien**



Entre 2009 et 2013, 14 190 914 pages des partenaires ont été numérisées avec le soutien de la BnF.

Par type de soutien

- Par subventions : 44,3 % de la volumétrie globale
- Par intégration dans le marché de numérisation : 55,7 % de la volumétrie globale



La volumétrie globale de 14 190 914 pages a été produite à :
21,9 % par les partenaires des territoires
49,4 % par les partenaires de l'ESR
28,7 % par les autres partenaires.

Répartition du nombre de pages numérisées 2009 - 2013 par partenaire et par type de soutien





5. Les programmes nationaux structurants thématiques de numérisation concertée

5.1. Sciences juridiques

5.1.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée en sciences juridiques

Année de lancement : 2008

Journées d'information et d'échange : 28 mai 2008 et 7 mai 2010

Thème général : Sources du droit : du droit romain au droit contemporain

Axes documentaires : Sources législatives et réglementaires ; sources jurisprudentielles ; sources de la doctrine ; sources du droit coutumier et local. Thématique connexe : Crimes, peines, prisons

Copilotage : BnF et Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Modes d'action : intégration dans le marché de numérisation des imprimés de la BnF et attribution de subventions (pôles associés dans la discipline et 2 appels à initiative ouverts en 2010-2011 et 2011-2012 sur les quatre axes documentaires)

Bibliothèques françaises partenaires : 20 (BM, BU, BS)

Partenaires des territoires (4) : Bibliothèque de l'Hôtel de Ville (Ville de Paris) ; Bibliothèque municipale de Lyon ; Médiathèque de l'agglomération du Grand Troyes ; Bibliothèques de Clermont Communauté ;

Partenaires de l'ESR (8) : Bibliothèque interuniversitaire Cujas ; Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Maison méditerranéenne des sciences de l'homme ; PRES de l'Université de Toulouse ; Aix-Marseille Université ; Université de Bordeaux 4 ; Université de Lille 3 ; Université de Lorraine ;

Autres partenaires (8) : Bibliothèque et archives de l'Assemblée nationale ; Bibliothèque et archives du Sénat ; Bibliothèque de la Cour de cassation ; Médiathèque Gabriel Tarde/Ecole nationale de l'administration pénitentiaire ; Centre de ressources documentaires multimédia du Ministère des affaires sociales et de la santé ; Direction de l'information légale et administrative (services du Premier Ministre) ; Ministère de la Défense / Service historique de la Défense ; Ecole nationale des Ponts et Chaussées

Volumétrie réalisée : 3,1 millions de pages (plus de 1,8 million de pages intégrées dans le marché BnF et plus de 1,3 million numérisées par subvention, puis moissonnées par Gallica)

Les sciences juridiques dans Gallica : 8,2 millions de pages (imprimés BnF et partenaires)

Pages de valorisation du programme dans Gallica : <http://gallica.bnf.fr/html/livres/essentiels-du-droit>

5.1.2. Objectif du programme

L'objectif du programme de numérisation concertée en sciences juridiques est la mise en ligne d'un ensemble significatif du patrimoine juridique français pour assurer la présence du droit français sur Internet, notamment par rapport à la *common law*, et, ainsi, renforcer son influence sur la scène internationale. Il s'agit également de mettre les sources du droit à la disposition des chercheurs.

5.1.3. Organisation du programme

Lancé en 2008, le programme de numérisation concertée en **sciences juridiques** est copiloté par la BnF et la bibliothèque universitaire Cujas (CADIST en droit, par ailleurs pôle associé de la BnF depuis 1994). Il cible la numérisation des Sources du droit et privilégie une progression par corpus documentaires : sources législatives et réglementaires, sources jurisprudentielles, sources de la doctrine et sources du droit coutumier et local. Une thématique connexe a été retenue : Crimes, peines, prisons.

5.1.4. *Accord-cadre interministériel*

Signé le 21 octobre 2009, un accord-cadre interministériel « détermine les conditions de la mise en œuvre d'un programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques » et engage les quatre signataires - le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque Cujas - sur les objectifs et modalités de réalisation du programme national de numérisation.

5.1.5. *Comité scientifique et technique (CST)*

Installé en 2010 pour accompagner les copilotes - membres de droit du CST - dans le programme de numérisation concertée, il est composé de trois collèges :

- Bibliothèques et documentation
- Université et recherche
- Sphère professionnelle et associative

Le CST est présidé par Isabelle de Lamberterie, chercheur au CNRS. La composition du Conseil scientifique est présentée à l'adresse suivante : http://www.bnf.fr/documents/membres_CST_2011_sc_jurid.pdf. Son renouvellement est prévu pour 2015.

5.1.6. *Information des professionnels*

Deux journées d'information à destination des professionnels ont été organisées par les copilotes du programme :

- 28 mai 2008 : communications en ligne
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.numerisation_concertee_en_sciences_juridiques.html
- 7 mai 2010 : communications en ligne
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.jp_num_juridique_2010.html

5.1.7. *Organisation de la numérisation concertée entre les copilotes, BnF et Cujas*

Pour organiser de manière concertée leurs programmes de numérisation, la BnF et Cujas s'appuient sur les travaux de deux équipes de chercheurs, qui ont produit des bibliographies de référence.

- Pour la BnF, liste Kerbrat : http://www.bnf.fr/documents/liste_kerbrat.pdf
- Pour Cujas, liste Pfister-Roumy : <http://cujasweb.univ-paris1.fr/>

5.1.8. *Apports documentaires des partenaires*

Coordinateur du programme au département de la coopération : Alina Cantau, service Coopération numérique Gallica

Traitement des apports documentaires des partenaires

En quelques années et après un repérage des principaux gisements documentaires, le programme a connu des avancées significatives, grâce au cumul de plusieurs modes d'action :



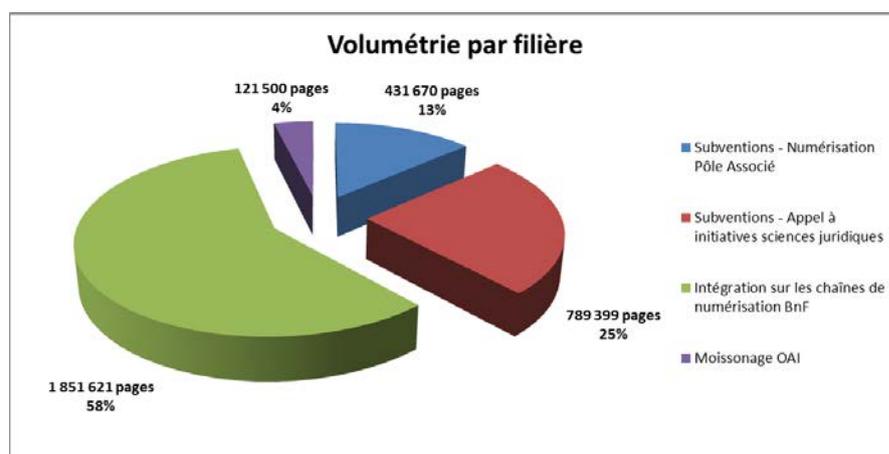
- lancement de **deux appels à initiatives** (2010-2011 et 2011-2012), qui ont permis la sélection de douze projets cofinancés par la BnF pour un total de 275 000 €, permettant la numérisation de 790 000 pages ;
- **intégration massive, dans le marché de numérisation 2011-2014, de documents en sciences juridiques** mis à disposition par cinq grandes institutions (Bibliothèque du Sénat, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris, Bibliothèque Cujas, Bibliothèque de la Cour de cassation). Leur apport est évalué à 1 851 621 millions de pages³, valorisées financièrement à hauteur de 759 164 €.
- **opérations de numérisation bilatérales avec les pôles associés** (Bibliothèque Cujas, Ecole nationale d'administration pénitentiaire, avec une subvention cumulée de 187 878 € sur la période 2009-2013.

Entre 2009 et 2013, la BnF aura permis la numérisation de **3 039 669 pages en sciences juridiques** à partir des collections des bibliothèques françaises, avec un investissement financier direct ou indirect de **1 222 042 €**.

D'autres pages relatives aux sciences juridiques sont moissonnées par Gallica sans avoir donné lieu à un soutien financier. Leur prise en compte élève **le nombre de pages juridiques de partenaires accessibles via Gallica à un total de près de 3,2 millions de pages**.

Apport par filière

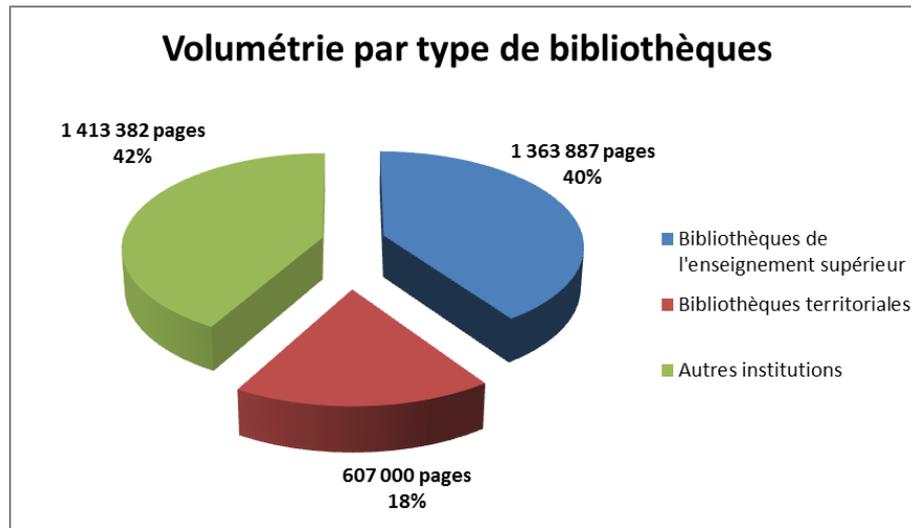
- La numérisation des fonds en sciences juridiques sur le **marché 2011-2014 de numérisation des imprimés (programme prioritaire)** représente 58 % des pages concernées par le programme en sciences juridiques (1 851 621 pages). Il s'agit donc de la **principale filière** d'entrée du document juridique dans Gallica.
- Les deux **appels à initiatives** en sciences juridiques constituent la **deuxième filière** d'entrée dans Gallica, soit 25 % des pages des partenaires en sciences juridiques.
- Viennent ensuite le **soutien à la numérisation du partenaire** par subvention (13 % des pages des partenaires) et le **moissonnage** (4%).



³ Ces apports contribuent notamment à compléter de manière très significative le corpus des publications officielles en ligne, offrant un accès numérique à la mémoire législative et réglementaire de la France, qui n'a que peu d'équivalents dans le monde.

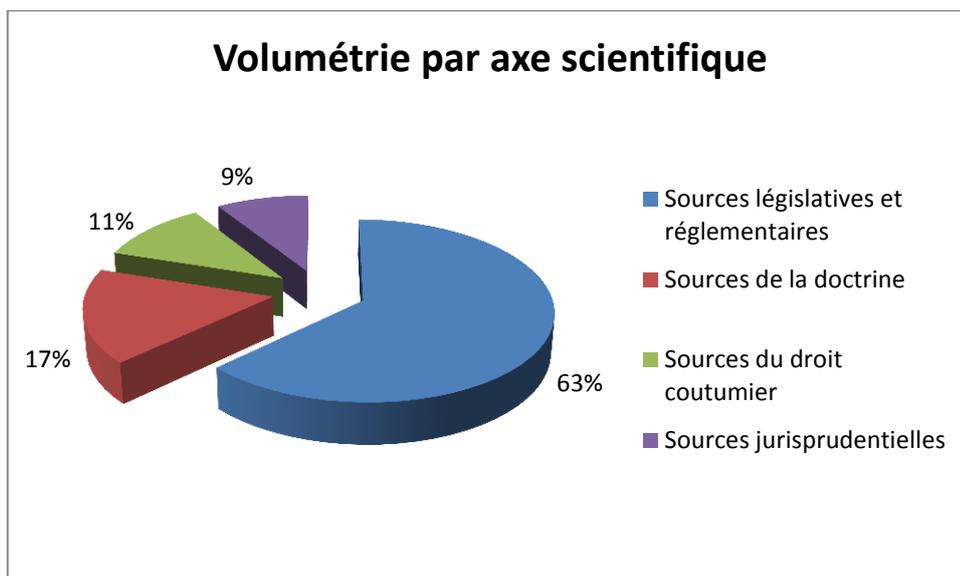
Apport par type de bibliothèque partenaire

- Les bibliothèques des grandes institutions sont les premiers contributeurs au fonds en sciences juridiques dans Gallica et fournissent 44 % des pages (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, bibliothèque du Sénat, bibliothèque de la Cour de cassation, DILA, etc.).
- Les bibliothèques de l'enseignement supérieur fournissent 37 % des pages, suivies par les bibliothèques territoriales, à l'origine de 18 % des apports volumétriques.



Apport par axe scientifique

- La grande majorité des documents juridiques provenant de partenaires et présents dans Gallica, soit 63 % des pages, concernent les **sources législatives et réglementaires**.
- La doctrine couvre 17 % des apports volumétriques en sciences juridiques.
- Les sources du droit coutumier et local représentent 11 % des pages en sciences juridiques.
- 9% de la volumétrie concerne les sources jurisprudentielles.



5.1.9. Focus sur les Appels à initiatives

Appel à initiatives 2010-2011

Un premier appel à initiatives a été ouvert en 2009, sur l'ensemble des axes documentaires du programme en sciences juridiques.

- Financement BnF (crédits Coopération) : 580 000 €. Taux de soutien : 50%
- Règlement du premier appel à initiatives :
http://www.bnf.fr/documents/reglement_appel_num_sci_jur.pdf
- Documents d'orientations documentaires à l'intention des candidats
 - o Orientations de politique documentaire à l'intention des candidats
http://www.bnf.fr/documents/orientations_num_sci_jur.pdf
 - o Politique documentaire de la numérisation de masse en sciences juridiques à la BnF. Années 2007-2011
http://www.bnf.fr/documents/num_masse_scs_jur_2007_2011_DEP.pdf
 - o Orientations pour les programmes de numérisation en droit de la BnF. Années 2011-2014
http://www.bnf.fr/documents/orientations_num_2011_2014_scs_jur_DEP.pdf
- Résultats de l'appel à initiatives
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_poles_autres/a.num_sci_juridiques_appel.html

Quatorze dossiers de candidatures ont été déposés en septembre 2010. **Neuf projets** sur les quatorze présentés répondaient aux exigences scientifiques et techniques posées par le règlement de l'appel :

- Bibliothèque Sainte Geneviève : numérisation d'un ensemble de factums d'Ancien Régime (XVII^e et XVIII^e siècles) ;
- Clermont Communauté : numérisation d'un ensemble de textes relatifs à la Coutume d'Auvergne ; Factums, précis et mémoires juridiques concernant la région Auvergne ;
- Centre de Ressources Documentaires Multimédia – Ministère des affaires sociales : numérisation de Publications officielles de l'office du travail de 1894 à 1912 et du bulletin de l'Inspection du travail de 1893 à 1936 ; Travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France de 1872 à 1910 ;
- Direction de l'Information Légale et Administrative – Documentation française : numérisation du Journal officiel de l'Afrique équatoriale française et des titres l'ayant précédé ;
- École Nationale des Ponts et Chaussées : numérisation du Code des Ponts et Chaussées et de la partie juridique des Annales des Ponts et Chaussées ;
- Médiathèque de l'agglomération troyenne : numérisation d'un corpus de Coutumiers des XVI^e-XVII^e siècles tirés de la bibliothèque des Bouhier ;
- Pôlib-Universités Lille1, 2 et 3, Institut catholique de Lille : numérisation d'un ensemble de sources du droit applicables dans le ressort du Parlement de Flandre ;
- SCD de l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille : numérisation d'un ensemble de sources du droit applicables en Provence ;
- SICD de l'Université de Toulouse : numérisation d'un corpus de documents sur le thème « Droit et sciences juridiques à Toulouse (1500-1850) » et manuscrits de cours de droit.

Parmi les neuf institutions retenues,

- Cinq dépendent de l'Enseignement supérieur et la recherche
- Deux sont sous tutelle de collectivités territoriales
- Deux dépendent de ministères ou d'institutions gouvernementales.

Cinq candidats ont proposé la numérisation de corpus de droit coutumier.

Une évaluation, documentaire et technique, du premier appel à initiatives a été réalisée par le département de la coopération de la BnF. La mise en ligne du bilan est prévue début 2015 sur les pages Coopération nationale du site bnf.fr.

Appel à initiatives 2011-2012

Un deuxième appel à initiatives en sciences juridiques a été lancé en décembre 2011 afin de consolider le programme et d'élargir le cercle des partenaires. Il s'est fondé sur les mêmes quatre axes scientifiques que le premier, à savoir les Sources du droit, mais avec un soutien financier plus incitatif (programme prioritaire avec un taux de subvention de 70 %).

- Financement : 210 000 €. Taux de soutien : 70 %
- Règlement du deuxième appel à initiatives
http://www.bnf.fr/documents/reglement_appel_initiatives2011_scs_jur.pdf
- Résultats de l'appel à initiatives
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/appels_initiatives_numerisation/s.appels_initiatives_juridique_s_resultats_2011.html?first_Art=non

Cinq dossiers de candidature ont été présentés, tous soumis par des bibliothèques universitaires et tous concernant le droit coutumier.

Ont été retenues en juillet 2012 **trois projets**, ceux des SCD d'Aix-Marseille, Bordeaux IV et de l'Université de Lorraine.

Les trois projets retenus sont exemplaires par leur dimension fédérative, les candidats ayant été conscients de l'intérêt de travailler dans une logique documentaire et non plus exclusivement institutionnelle :

- Le projet du **SCD d'Aix-Marseille** rassemble ainsi des fonds détenus par le SCD, la BMVR de Marseille, la BMC d'Aix-en-Provence, les Archives nationales d'Outre-mer, les Archives départementales des Bouches-du-Rhône, la bibliothèque de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence et les BM de Nîmes et d'Arles. Numérisation d'un ensemble de sources du droit applicable en Provence, de sources du droit dans les colonies françaises et de revues juridiques sous droits ;
- Le **SCD de l'Université de Bordeaux IV** propose, outre ses propres fonds, des fonds de l'Université Bordeaux III et de la BM de Bordeaux. Un appui technique est fourni par le PRES de Bordeaux et un appui scientifique par le Centre aquitain de l'histoire du droit. numérisation d'un ensemble de sources juridiques anciennes du Sud-Ouest (16ème siècle - 19ème siècle) ;
- **L'Université de Lorraine** a étoffé sa candidature en proposant des ouvrages de la BM de Nancy et du Centre lorrain d'histoire du droit. numérisation d'un ensemble de sources juridiques anciennes de Lorraine et Barrois.

L'évaluation du deuxième appel à initiatives aura lieu au 1^{er} trimestre 2015.

5.1.10. Apport documentaire de la BnF

Département BnF impliqué : département Droit, économique, politique

La BnF contribue elle-même fortement à la constitution des ressources numériques en sciences juridiques. Depuis 2007, dans le cadre de la numérisation de masse de ses collections d'imprimés, elle a engagé la numérisation d'importants corpus en droit.

Les axes documentaires de la numérisation en sciences juridiques ont été formalisés dans deux documents de référence, publics depuis 2010 :

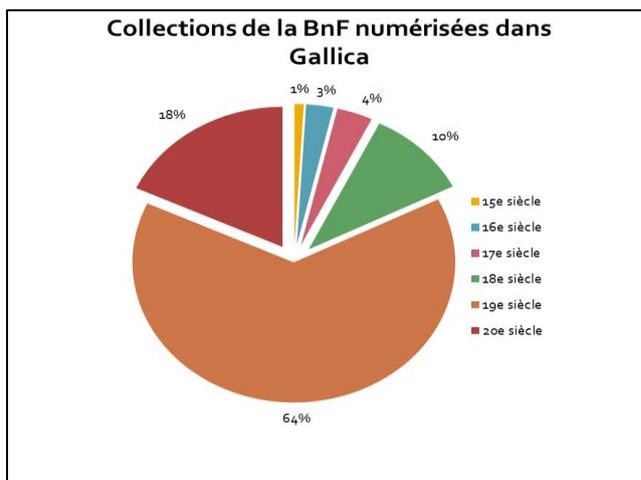
- Politique documentaire de la numérisation de masse en sciences juridiques à la BnF. Années 2007-2011
http://www.bnf.fr/documents/num_masse_scs_jur_2007_2011_DEP.pdf
- Orientations pour les programmes de numérisation en droit de la BnF. Années 2011-2014
http://www.bnf.fr/documents/orientations_num_2011_2014_scs_jur_DEP.pdf

Les principaux corpus issus des collections de la BnF :

- Numérisation systématique des collections en droit de la nature et des gens, droit international (E*) et en droit et jurisprudence (F) suite à l'assouplissement des critères matériels et documentaires (langue, lieu et date de publication) : **1 798 000 pages numérisées entre 2011 et 2014**
- Numérisation par corpus : travail fin de sélection par rapport aux besoins exprimés par les chercheurs (Bibliographie « Liste raisonnée des ouvrages de droit publiés avant 1945 », Yann Kerbrat (dir.) dans le cadre de l'Audit grands textes
- Corpus important de thèses de doctorat et licence en droit, de traités et de manuels d'enseignement en droit
- Principales encyclopédies, dictionnaires et répertoires : *Dictionnaire de jurisprudence de Brillon*, *Dictionnaire de droit et de pratique de Ferrière*, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence de Guyot*, *Répertoire général alphabétique français de Fuzier-Herman*, *Répertoire méthodique Dalloz...*
- Des grands titres de revues : *Revue de droit international privé*, *Journal du droit international*, *Revue du droit public et de la science politique*, *Revue internationale du droit pénal*, *Revue historique du droit français et étranger...*
- Corpus d'Actes royaux et de factums publiés entre la fin du XVIème siècle et la fin du XVIIIème siècle

Cette démarche de numérisation a abouti à la mise en ligne dans Gallica de

- **15 570** monographies en droit
- **267** périodiques de droit



Si l'on adjoint les pages produites par les partenaires à celles produites par la BnF elle-même dans la discipline depuis 2009 (monographies, publications officielles et périodiques de droit), les internautes ont accès dans Gallica en 2014 au minimum à près de **8,2 millions de pages en sciences juridiques**.

L'apport des partenaires au corpus *Sciences juridiques* peut être évalué à un peu plus d'1/3 de la volumétrie globale atteinte.

5.1.11. *Médiation et promotion des ressources numériques*

Les Essentiels du droit

Une sélection des titres fondamentaux en sciences juridiques est proposée dans Gallica sous le titre *Les Essentiels du Droit* (<http://gallica.bnf.fr/html/livres/essentiels-du-droit>), pour donner aux internautes un chemin d'accès vers les titres et corpus de référence.

Ce travail exploite les listes de référence établies sous la direction des chercheurs, Yann Kerbrat pour la Bibliothèque nationale de France, Laurent Pfister et Franck Roumy pour Cujas, mais également l'Audit des grands textes⁴ réalisé en droit par le département *Droit, Economie, Politique* de la Bibliothèque nationale de France.

Constitution de corpus virtuels en sciences juridiques à partir des collections de la BnF et des bibliothèques partenaires

Un autre chantier de valorisation numérique est prévu, très attendu par les chercheurs, celui visant à la constitution de corpus thématiques virtuels en sciences juridiques. Les six corpus juridiques présentés ci-dessous traduisent l'approche retenue.

Le corpus de droit parlementaire



- Journal officiel de la République française. Débats parlementaires Chambre des députés, 1881-1940. **Bibliothèque de l'Assemblée nationale**
- Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Sénat, 1881-1940 **Bibliothèque du Sénat**
- Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 1870-1939. **Bibliothèque nationale de France**
- Bulletin des lois de la République française, 1789-1931. **Bibliothèque nationale de France**



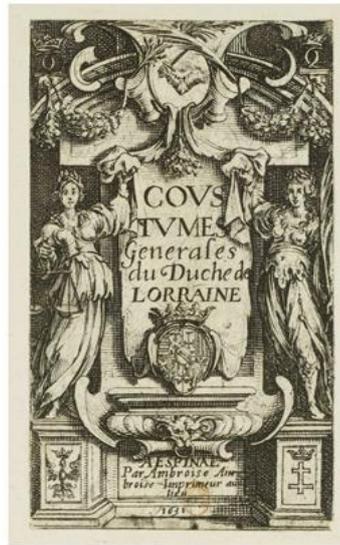
Gallica/BnF, Chambre des députés [photographie de presse] / Agence Rol, 1949

{ BnF

⁴ Lancé en 2009 à la Bibliothèque nationale de France, l'Audit des grands textes est un travail sur la constitution d'un corpus numérique à vocation encyclopédique rassemblant des ouvrages fondamentaux d'auteurs français, libres de droit, publiés en France ou dans les grandes villes européennes dans leur édition de référence.



Le corpus de droit coutumier et local d'Ancien Régime



Gallica/BnF, Estampe, Jacques Callot, 1631

Le corpus de droit coutumier

- *Le grand coutumier de France*, par Jacques d'Ableiges. [Bibliothèque nationale de France](#)
- *Livre des statuts et des coutumes de la ville d'Agen*. [Banque numérique du savoir d'Aquitaine](#)
- *Costume du haut et bas pays d'Auvergne. Overnia. Clermont Communauté*
- *Institution au droit coutumier du pays de Hainaut*. [Pôlib. Université de Lille 3](#)
- *La Coutume de Touraine au XVIème siècle*. [Bibliothèque Cujas](#)
- *Les coutumes de la Réole*. 1886-Collections patrimoniales numérisées de Bordeaux 3)
- *Sources du droit en Provence depuis le XVIème siècle*. [Aix-Marseille Université](#)
- *Observations des coutumes de Tholose*. [Tolosana. Université de Toulouse](#)

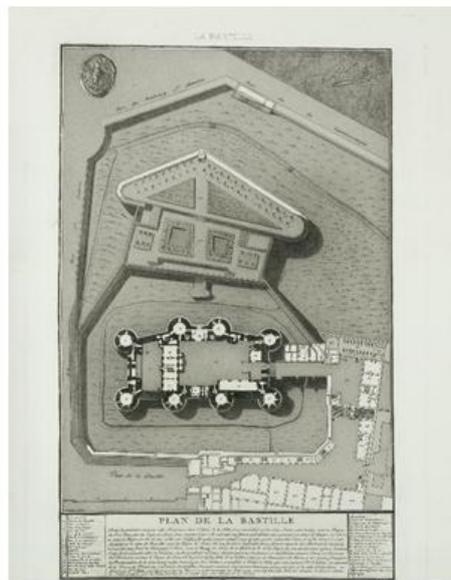
{BnF

Le corpus « Crimes, peines, prisons »

Le corpus Crimes, peines, prisons »

Traité de l'instruction criminelle, ou Théorie du Code d'instruction criminelle de H. Faustin et *Traité des délits et des peines* de C. Beccaria. [Bibliothèque nationale de France](#)

- Monographies, iconographies et périodiques en criminologie et droit pénitentiaire. [Médiathèque Gabriel Tarde de Ecole nationale d'administration pénitentiaire](#)
- Monographies en médecine légale. [Medic@ de la Bibliothèque interuniversitaire de santé \(BIUS\)](#)
- Fonds Lacassagne en criminologie. [Bibliothèque municipale de Lyon](#)



ENAP, 1893

{BnF



Le corpus de droit colonial

Cujas

Le corpus de droit colonial



Gallica/BnF, École coloniale : façade : [photographie de presse] / Agence Meurisse, 1935

▪ **Bulletin Officiel de l'Administration des colonies (1887-1893).** Service historique de la Défense

▪ **Bulletin Officiel du Ministère des colonies (1894-1940).** Bibliothèque Cujas

▪ **Bulletin officiel de l'Indochine.** Bibliothèque Cujas

▪ **Journal Officiel des établissements français dans l'Inde (1894-1937).** Bibliothèque nationale de France

▪ **Bulletin Officiel de la Cochinchine française (1865-1888).** Bibliothèque nationale de France

▪ **Journal officiel de l'Afrique équatoriale française, Journal officiel du Congo français, Journal officiel du Gabon. Services du Premier Ministre, Direction de l'Information légale et administrative**

{ BnF

Le corpus de bulletins officiels des ministères

Le corpus des bulletins des ministères

Cujas

▪ **Bulletin officiel du Ministère de l'intérieur (1838-1939).** Bibliothèque nationale de France

▪ **Bulletin officiel de la Marine nationale (1912-1923).** Service historique de la Défense

▪ **Bulletin officiel du Ministère de la Guerre (1884-1916).** Service historique de la Défense

▪ **Bulletin officiel du Ministère de la Justice (1876-1912).** Bibliothèque de la Cour de Cassation

▪ **Bulletin de l'Office du travail (1894-1912). Bulletin de l'Inspection du travail (1893-1936).** Ministère des affaires sociales et de la santé



Gallica/BnF, estampe, fonds Hennin

{ BnF



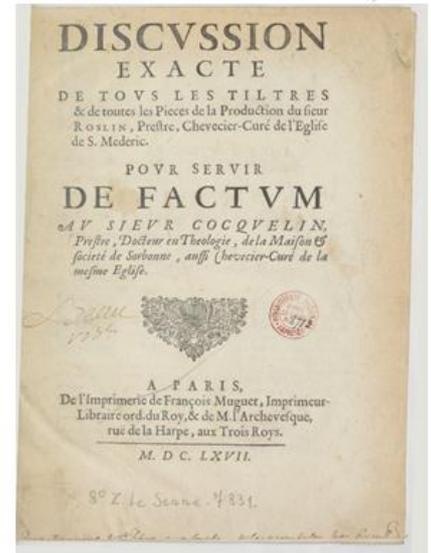
Le corpus des *factums*



■ **14 000 factums. Bibliothèque nationale de France**

■ **900 Factums d'Ancien Régime (XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles). Bibliothèque Sainte-Geneviève**

■ **1800 Factums, précis et mémoires juridiques concernant la région Auvergne. Overnia. Clermont Communauté**



Gallica/BnF, factum, fonds Le Senne, 1667



5.1.12. Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

- Identifier les besoins des professionnels du droit

Un dispositif d'évaluation du programme en sciences juridiques et des usages des ressources numériques par les professionnels du droit est prévu en 2015 dans le cadre d'un rapprochement avec *Juriconnexion*, association ouverte à toutes personnes (juristes, documentalistes, avocats, notaires, administrations, banques, grandes entreprises, collectivités territoriales) utilisant des produits numériques d'information juridique dans le cadre de leur pratique professionnelle quotidienne (<http://www.juriconnexion.fr/>). Il permettra de valoriser les ressources constituées et de répondre à des besoins spécifiques, moins bien identifiés que ceux des enseignants et des chercheurs.

- Partenariats régionaux et initiatives fédératrices

Dans le cadre d'une démarche structurante et sur recommandation du Conseil scientifique et technique, il est prévu de favoriser d'une part les partenariats régionaux et les initiatives fédératrices qui permettent de constituer des corpus cohérents, d'autre part la collaboration entre le milieu de la recherche et la sphère de la documentation.

La **numérisation du droit coutumier et corporatiste d'Ancien régime** semble propice à la mise en place de projets régionaux, voire interrégionaux. Une expérimentation sera proposée à compter de 2015 dans deux régions aux chercheurs et aux établissements documentaires, afin de créer un corpus juridique numérique exhaustif. Les coutumiers étant de précieux témoignages des particularismes locaux, fondés sur l'histoire des provinces d'Ancien régime, les ressources numériques enrichiront, par ailleurs, fortement la documentation d'intérêt régional.

- Procédure ouverte et continue de projets de numérisation en sciences juridiques.

Parallèlement, des projets de numérisation en sciences juridiques pourront être soumis par les bibliothèques françaises (tous types, toutes localisations) dans le cadre d'une procédure ouverte et continue.

- Coopération avec le MESR

La meilleure articulation possible est recherchée depuis 2013 avec le MESR pour les appels à projets de numérisation lancés annuellement dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN 5). Les candidats souhaitant présenter des projets de numérisation d'imprimés en droit sont dirigés vers la BnF afin d'intégrer le programme national de numérisation concertée en sciences juridiques.

Ainsi, dans le cadre du premier appel à projets de 2013, trois établissements universitaires ont été redirigés vers la BnF :

- Clermont Université : corpus de factums de la cour d'appel de Riom ;
- Université de Poitiers : Fonds Girault en droit colonial ;
- Université de Toulouse : Thèse juridiques de l'Université de Toulouse de la 2ème moitié du 19è siècle.

Dans le cadre de l'appel à projets 2014, le projet de numérisation du corpus *Codification pénale (1791-1994)*, présenté par le centre A. Koyré. Histoire des sciences et des techniques (CNRS-UMP 8560) et l'association *Criminocorpus*, a également été redirigé vers la BnF.



5.1.13. *Publications sur le programme*

- **Explorer la bibliothèque numérique patrimoniale juridique : voyage au cœur du programme de numérisation et de valorisation concertées en sciences juridiques.** 80^{ème} congrès mondial de l'IFLA Lyon (France) 16-22 août 2014

Par Claire Bonello – Conservateur des bibliothèques, chef de projet coopération numérique thématique Gallica au Département de la Coopération, Bibliothèque nationale de France – Septembre 2012

Article augmenté et actualisé en juin 2014, par Aline Girard – Conservateur général des bibliothèques, directrice du Département de la Coopération, Bibliothèque nationale de France (aline.girard@bnf.fr), Pascal Sanz, conservateur général des bibliothèques, directeur du département *Droit, économie, politique*, Bibliothèque nationale de France (pascal.sanz@bnf.fr) et Alexandra Gottely – Conservateur des bibliothèques, responsable de la valorisation et de la conservation des collections patrimoniales, Bibliothèque Cujas (alexandra.gottely@univ-paris1.fr)

- **Discovering the digitised law library of heritage collections: A collaborative achievement between French libraries**, par Claire Bonello. *Legal Information Management*, 12 (2012)

5.2. Art

5.2.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée en art

Année de lancement : 2010

Journées d'information et d'échange : 4 juin 2010

Thème général : Histoire de l'art et de l'archéologie

Axes documentaires : catalogues de vente ; livrets de salons artistiques ; catalogues de musées, d'expositions et de galeries ; monographies d'artistes ; périodiques d'art

Copilotage : BnF et Bibliothèque de l'Institut national de l'histoire de l'art (Cadist en art)

Modes d'action : intégration dans le marché de numérisation des imprimés de la BnF et attribution de subventions (pôles associés dans la discipline et 1 appel à initiative ouvert en 2011-2012 sur l'axe documentaire *Périodiques d'art*)

Bibliothèques françaises partenaires : 15 (BM, BU, BS)

Partenaires des territoires (2) : *Bibliothèque Forney (Ville de Paris) ; Bibliothèque municipale de Toulouse*

Partenaires de l'ESR (4) : *Bibliothèque de l'Institut national de l'Histoire de l'art ; Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Bibliothèque universitaire de Lille Vauban ;*

Autres partenaires (9) : *Bibliothèque Kandinski (Centre Georges Pompidou) ; Bibliothèque des arts décoratifs ; Bibliothèque du Centre national de la danse ; Bibliothèque de la Cité du patrimoine et de l'architecture ; Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes ; International Council of Museums ; Cinémathèque française ; Société française de photographie ; Musée du Quai Branly.*

Volumétrie réalisée : 1,5 million de pages (plus d'1 million de pages intégrées dans le marché BnF et 576 000 numérisées par subvention, puis moissonnées par Gallica)

5.2.2. Objectif du programme

L'objectif visé par le programme de numérisation concertée en art est la mise en ligne d'un ensemble significatif de la documentation patrimoniale en histoire de l'art, pour répondre aux besoins du grand public, des chercheurs et des professionnels de l'art.

5.2.3. Organisation du programme

Lancé en 2010, le programme de numérisation concertée en **histoire de l'art, archéologie et architecture** est copiloté par la BnF et la bibliothèque de l'INHA (CADIST en art). Il privilégie une progression par types de documents : périodiques en art ; catalogues de ventes ; livrets de salons artistiques ; catalogues d'expositions, de musées et de galeries ; monographies d'artistes, périodiques d'art.

5.2.4. Formalisation du partenariat avec l'INHA

La convention de coopération scientifique et documentaire, signée le 6 juillet 2011 pour une période de cinq ans entre la BnF et l'INHA, mentionne dans son article 8 que les deux établissements se sont rapprochés pour la « mise en œuvre en co-pilotage d'un programme nationale de numérisation concertée en histoire de l'art ».

La BnF et l'INHA n'ont pas installé de comité scientifique et technique, le réseau des enseignants, chercheurs et professionnels de l'art tissé autour de l'INHA pouvant être sollicité pour avis.



5.2.5. Organisation de la numérisation concertée entre la BnF et l'INHA

La BnF et l'INHA ont co-organisé leurs programmes de numérisation avant d'ouvrir le programme à des partenaires extérieurs :

- La BnF met l'accent sur la numérisation des périodiques en art ;
- L'INHA fait porter ses efforts sur la numérisation de catalogues francophones de musées, de monographies d'artistes et de catalogues d'exposition ;
- Les deux établissements se partagent la numérisation du corpus des catalogues de vente de 1650 à 1940 (INHA : 1650 – 1800 et 1914-1950 ; BnF : 1800-1914).

Pour la numérisation des **catalogues de vente**, la BnF a attribué à l'INHA une subvention de 100 000 € sur trois ans (taux de financement : 40 %). Plus de **500 000 pages** ont été numérisées.

Pour la numérisation de **catalogues francophones de musées, de monographies d'artistes et de catalogues d'exposition**, la BnF a ouvert à l'INHA son marché de numérisation des imprimés : **920 000 pages** ont été produites. La valorisation financière de l'opération menée au bénéfice de l'INHA correspond à un soutien de 377 000 €.

L'apport de l'INHA dans le programme de numérisation concertée en art s'élève à **1 420 000 pages**, avec un soutien cumulé de la BnF à hauteur de 477 000 €.

5.2.6. Informatisation des professionnels

Une journée d'information à destination des professionnels a été organisée par les copilotes du programme :

- 4 juin 2010 : communications en ligne

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.jp_num_arts_2010.html

5.2.7. Apports documentaires des partenaires

Coordinateur du programme au département de la coopération : Corinne Bouquin, service Coopération numérique - Gallica

Le programme en art progresse sur le même modèle que le programme en sciences juridiques, via :

- un premier **appel à initiatives** ouvert en 2011-2012, en vue de la numérisation de périodiques en art : 10 projets ont été retenus pour un total 57 titres de revues et de 160 000 pages et un soutien financier de 95 000 € (taux de subvention 70 %) ;
- **l'intégration massive de collections dans le marché de numérisation des imprimés**, au premier rang desquelles celles de l'INHA (920 000 pages), mais aussi celles de la bibliothèque Forney et de l'International Council of Museums ICOM, pour un total de 63 000 pages valorisées financièrement à hauteur de 25 830 € ;
- un **soutien par subvention aux projets des pôles associés** (Centre national de la danse, subventions 2009-2013, 9 000 € ; Centre international de la bande dessinée et de l'image, subventions 2009-2013, 25200 € ; Médiathèque de Chaumont, subventions 2009-2013, 13 650 € ; Cité de l'architecture et du patrimoine, subventions 2009-2013, 3 500 €) et à la numérisation des catalogues de vente de l'INHA (500 000 pages pour ce dernier projet, subventions 100 000 € sur 3 ans), avec une subvention cumulée de 151 350 € sur la période 2009-2013.



Entre 2009 et 2013, la BnF aura favorisé la numérisation de plus de 1,5 million de pages en histoire de l'art à partir des collections des bibliothèques françaises, avec un investissement financier direct ou indirect de 649 180 €.

5.2.8. Focus sur l'Appel à initiatives

Appel à initiatives 2011-2012

Un premier appel à initiatives en art a été lancé en décembre 2011, pour la numérisation de périodiques en arts (12 axes documentaires couvrant l'ensemble des arts).

- Financement BnF (crédits Coopération) : 95 000 €. Taux de subvention : 70 %
- Règlement du premier appel à initiatives
http://www.bnf.fr/documents/reglement_appel_initiatives2011_arts.pdf
- Documents d'orientations documentaires à l'intention des candidats
 - o Périodiques en art numérisés par la BnF accessibles dans Gallica
http://www.bnf.fr/documents/selection_periodiques_num_bnf.pdf
 - o Périodiques en art numérisés par les partenaires de la BnF (INHA et autres partenaires) accessibles dans Gallica prochainement
http://www.bnf.fr/documents/periodiques_num_partenaires.pdf
 - o Périodiques en arts retenus pour être numérisés par la BnF entre 2011 et 2014
http://www.bnf.fr/documents/projets_bnf_2011_2014.pdf
- Résultats de l'appel à initiatives
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/appels_initiatives_numerisation/s.appels_initiatives_arts_resultats_2011.html?first_Art=non

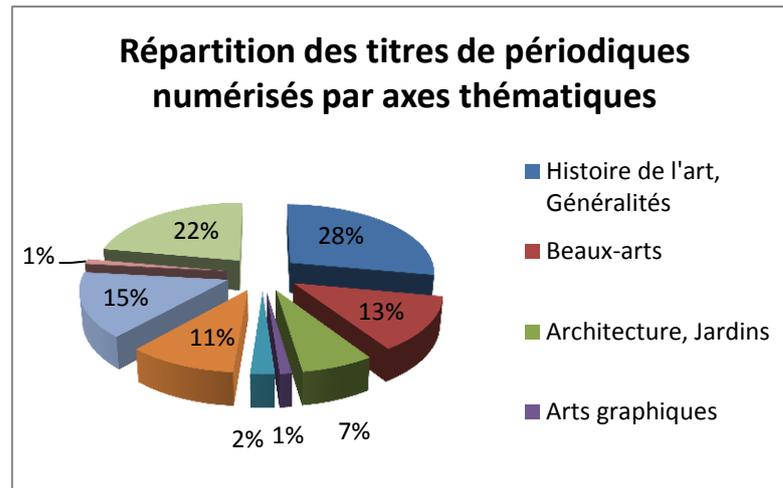
Seize dossiers de candidatures ont été déposés, portés par des bibliothèques territoriales, de l'enseignement supérieur ou d'autres institutions. **Dix candidatures ont été retenues** en juillet 2012 :

- Bibliothèque des arts décoratifs
- Bibliothèque Kandinsky
- Bibliothèque Sainte-Geneviève
- Bibliothèque Universitaire Lille Vauban
- Bibliothèque municipale à vocation régionale de Toulouse
- Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
- Centre national de la Danse
- Cinémathèque française
- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Ecole nationale des Chartes

57 titres de périodiques seront numérisés pour un total de plus de 160 000 pages.

Tous les axes documentaires du programme ont été couverts, mis à part la muséographie et les arts premiers. Dans ces deux domaines des partenariats bilatéraux ont été signés, afin de créer sans tarder des corpus : avec l'ICOM (International Council of Museums) en vue de la numérisation de la revue *Les Nouvelles de l'ICOM* dans le marché BnF ; avec le Musée du Quai Branly en vue de la numérisation de ressources en histoire des arts premiers.

L'évaluation du premier appel à initiatives aura lieu au 1er semestre 2015.



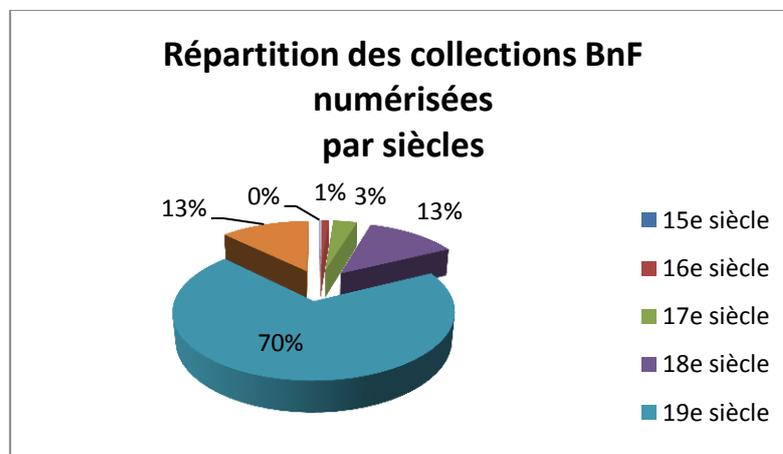
5.2.9. Apport documentaire de la BnF

Département BnF référent : département Littérature et art

La BnF contribue elle-même fortement à la constitution des ressources numériques en art. Depuis 2007, dans le cadre de la numérisation de masse de ses collections d'imprimés, elle a engagé la numérisation d'importants corpus en histoire de l'art.

Cette démarche de numérisation a abouti à la mise en ligne dans Gallica de

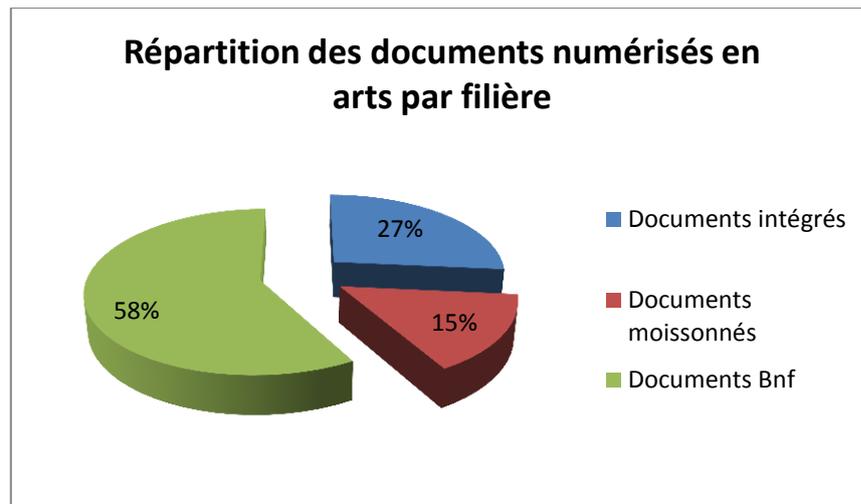
- 10 590 titres de monographies en art ;
- 440 titres de périodiques d'art.



Les axes documentaires de la numérisation des périodiques d'art ont été formalisés dans deux documents de référence, rendus publics en 2011 à l'occasion du lancement du premier appel à initiatives :

- Périodiques en art numérisés par la BnF accessibles dans Gallica
http://www.bnf.fr/documents/selection_periodiques_num_bnf.pdf
- Périodiques en arts retenus pour être numérisés par la BnF entre 2011 et 2014
http://www.bnf.fr/documents/projets_bnf_2011_2014.pdf

Si l'on adjoint les pages produites par les partenaires à celles produites par la BnF elle-même dans la discipline depuis 2009, les internautes ont accès dans Gallica en 2014 au minimum à près de **8,2 millions de pages d'imprimés en art**. Pour les monographies, soit 3,9 millions de pages dans Gallica, l'apport des partenaires au corpus *Art* peut être évalué à un peu plus de 20 % de la volumétrie globale atteinte.



5.2.10. *Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée*

- **Appel à initiatives**

Un 2^{ème} appel à initiatives sera lancé fin 2015, pour la numérisation de catalogues de musées, expositions et galeries. Le dispositif du premier appel à initiatives sera reconduit.

- **Coopération avec le MESR**

La meilleure articulation possible est recherchée depuis 2013 avec le MESR pour les appels à projets de numérisation lancés annuellement dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN 5). Les candidats souhaitant présenter des projets de numérisation d'imprimés en art sont dirigés vers la BnF afin d'intégrer le programme national de numérisation concertée en histoire de l'art, archéologie et architecture.

5.2.11. *Médiation et promotion des ressources numériques*

Une sélection des titres fondamentaux en art proposés dans Gallica a été constituée sous forme de « Set » moissonnable par les partenaires, notamment par l'INHA. Cet ensemble pourra faire l'objet de projet de médiation numérique.

Le référencement de ce « Set » des ressources numériques en art par le *Getty research portal* est par ailleurs en cours (<http://portal.getty.edu/>).

5.3. Guerre de 1914-1918

5.3.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée Guerre de 1914-1918

Année de lancement : 2011

Journées d'information et d'échange : 16 décembre 2011

Thème général : La Guerre de 1914-1918

Axes documentaires : tous domaines

Spécificité : extension nationale du programme européen *Europeana Collections 1914-1918*, avec trois partenaires associés, la Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives du ministère de la Défense, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris

Modes d'action : intégration dans le marché des imprimés de la BnF et attribution de subventions (pôles associés uniquement). Pas d'appel à initiative avec subventions prévu

Bibliothèques françaises partenaires : outre le ministère de la Défense, la BDIC et la Ville de Paris, le programme associe plusieurs partenaires français dans le cadre des pôles associés thématiques (Assemblée nationale, Sénat, Ministère des affaires étrangères) et territoriaux (Picardie, Champagne-Ardenne)

Volumétrie réalisée : 876 000 pages (dont 636 500 pour la BDIC, le Ministère de la défense et la Ville de Paris, intégrées dans le marché de numérisation de la BnF et dans le cadre d'*Europeana Collections 1914-1918*)

5.3.2. Objectif du programme

Le programme de numérisation concertée *Guerre de 1914-1918* a pour objectif la constitution d'une documentation imprimée de référence sur la Grande Guerre au moment de la commémoration du centenaire de la guerre mondiale. Il vise la mise en ligne de sources, auparavant difficiles d'accès, méconnues ou inédites. L'ensemble produit est à destination des historiens et des chercheurs, mais aussi des publics, individuels et collectifs, intéressés par la Première Guerre mondiale

5.3.3. Organisation du programme

Le programme national de numérisation concertée *Guerre de 1914-1918* se déploie sur un modèle spécifique, puisqu'il a pris appui sur un programme européen lancé en 2011, *Europeana Collections 1914-1918* (<http://www.europeana-collections-1914-1918.eu>).

Le programme *Europeana Collections 1914-1918* (2011-2014) a réuni 12 institutions - dont 8 bibliothèques nationales - de huit pays européens. Il visait la numérisation de plus de **400 000 documents** libres de droit sur la Première guerre mondiale (imprimés, manuscrits, photographies, musique, brochures, cartes, affiches, etc.). Deux institutions françaises étaient membres du programme *Europeana Collections 1914-1918*, la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. La BnF a choisi d'y associer trois de ses pôles associés, le Ministère de la Défense à travers la Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives, la BDIC et la Ville de Paris à travers la Bibliothèque historique et la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville. L'ouverture du programme européen sur la coopération nationale a permis de renforcer la présence des ressources numériques françaises au sein d'*Europeana* et de donner une visibilité exceptionnelle aux collections de trois bibliothèques patrimoniales d'une grande richesse.

En parallèle au projet *Europeana Collections 1914-1918*, dans le cadre des projets bilatéraux ou régionaux avec ses partenaires pôles associés, la BnF travaille depuis 2011 avec les autres bibliothèques françaises à accroître les contenus numériques sur la Première guerre mondiale.

Par le biais de projets bilatéraux, il faut signaler les apports de la BDIC, des bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat, de la bibliothèque du ministère des Affaires étrangères.

Dans le cadre des pôles associés régionaux, des programmes numérisation Guerre de 1914-1918 sont conduits, notamment en Champagne-Ardenne et prochainement en Picardie et en Franche-Comté.

5.3.4. *Information des professionnels*

Deux journées d'information à destination des professionnels ont été organisées par la BnF :

- 16 décembre 2011 : actes en ligne

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.journee_numerisation_guerre_1418.html

- 3-4 décembre 2013

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rencontres_internationales/a.jp_2014_europeana_collections.html

5.3.5. *Apports documentaires des partenaires*

Coordinateur du programme au département de la coopération : Arnaud Dhermy, service Coopération numérique - Gallica

Dans le cadre d'*Europeana 1914-1918*

Les trois institutions partenaires de la BnF ont apporté des corpus spécifiques :

- Pour le **Ministère de la Défense**, la sélection a porté sur la vie au front et l'histoire des mobilisés, la vie des appelés et leurs contacts avec l'arrière, mais aussi sur les bulletins officiels des Ministères de la guerre et de la marine durant le conflit, des bulletins de liaison et des revues de documentation internes à l'armée concernant l'artillerie, le génie et les usines de guerre, et enfin sur les cours des écoles militaires (génie, génie maritime, école de guerre, école navale, école polytechnique, écoles d'infanterie et d'artillerie).
- La **BDIC** a privilégié l'information des populations à l'arrière et de nombreuses revues illustrées de vulgarisation autour des conditions techniques du conflit. On citera les titres suivants : *La guerre aérienne illustrée* ; *Pages de gloire* ; *L'image de la guerre* ; *La guerre mondiale illustrée*, la *Revue hebdomadaire* et son supplément illustré de guerre *L'instantané* ; *Le Miroir* ; *Pages de guerre* ; *La vie au grand air* ; de même que quelques revues plus spécifiques : *La restauration maxillo-faciale* ; le *Bulletin de l'Association générale des mutilés du guerre* ; *Fantasio* ; *la Science et la vie* ; *le Rire* ; *Bulletin des Français résidant à l'étranger* ; *Messidor* ; *Automobilia*)
- Pour les **bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris** (Bibliothèque historique, Bibliothèque de l'Hôtel de Ville, Forney et Marguerite Durand), la sélection montre comment Paris s'est informé durant le conflit, mais aussi quelles ont été les activités à la fois caritatives et artistiques de la Ville lumière. La Ville de Paris a apporté *les publications officielles des administrations et institutions actives dans la capitale (Préfecture de police, Mairie de Paris, Assistance publique, Crédit municipal, Conseil général) et un grand nombre de feuilles de liaison d'associations ou de structures semi-publiques (Croix Rouge, Association des présidents des chambres de commerce, sociétés de secours et d'assistance...)*. *L'activité littéraire et artistique de la capitale a été notamment illustrée à partir du fonds Apollinaire (les Cahiers idéalistes, Nigog, les Marges, Sic, l'Art français moderne, le Style parisien, etc...)*.

Volumétrie : 636 500 pages, dont 158 600 pages pour la BDIC, 337 700 pages pour le Ministère de la défense et 140 200 pages pour la Ville de Paris-BHVP dans le cadre d'*Europeana Collections 1914-1918* (intégration dans le marché de numérisation de la BnF en partie sur crédits européens)



De son côté, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a constitué des corpus numériques originaux regroupant 885 documents : estampes, photographies, cartes postales, pièces d'archives et formulaires officiels en circulation durant le conflit, ouvrages et revues produites autour de l'Alsace en guerre. Ces documents ont été intégrés à Gallica au profit de l'opération Numistral.

En parallèle au projet *Europeana Collections 1914-1918*

Depuis 2011, la BnF soutient des projets nationaux.

Projets bilatéraux

- BDIC : par subvention, 162 600 € (corpus moissonné par Gallica) :
 - o Séries contemporaines du conflit : presse pacifiste (1911-1921) et journaux de tranchées
 - o 37 titres de périodiques et de congrès provenant de l'Union fédérale des anciens combattantsSont en outre moissonnés par Gallica en 2014 :
 - 441 historiques régimentaires (régiments d'infanterie, en complément des titres sélectionnés par le SHD)
 - 156 lots du Fonds Valois (Section photographique des armées)
 - 388 recueils ou lots d'images (affiches, œuvres des peintres Krier, Lotze, Steinlen, etc...)
- Bibliothèque et archives de l'Assemblée nationale et du Sénat : numérisation en 2012 des débats parlementaires de la période 1914-1919, par intégration dans le marché des imprimés de la BnF (environ 162 000 pages)
- Bibliothèque et archives du ministère des Affaires étrangères : numérisation en 2012 des bulletins périodiques de la presse étrangère de la période 1914-1919, par intégration dans le marché des imprimés de la BnF (environ 56 500 pages)

Projets dans le cadre des pôles associés régionaux

- Picardie : numérisation d'environ 30 000 pages en 2015, par intégration dans le marché des imprimés de la BnF
- Champagne-Ardenne : numérisation en 2013 de 10 500 pages, par intégration dans le marché des imprimés de la BnF.

5.3.6. Apport documentaire de la BnF

Outre les importantes collections de clichés d'agences de presse (Rol, Meurisse), les partitions de chansons, chaque département thématique de la BnF a contribué à enrichir l'offre numérique autour de la première guerre mondiale selon ses spécialités, notamment autour des aspects sanitaires et cliniques. Plusieurs collections significatives ont par ailleurs été mises en ligne : les *Armées françaises dans la Grande Guerre* ; un échantillon de bulletins paroissiaux de toute la France publiés durant le conflit ; plusieurs collections de romans populaires édités pendant et autour des combats, etc...

5.3.7. Médiation et promotion des ressources numériques

Trois pages de présentation de Gallica ont déjà été éditées, autour :



- des feuilles de tranchées, dans la rubrique « Presse et revues » <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/feuilles-de-tranchees> ;
- des enregistrements sonores d'hommes politiques et de témoignages <http://gallica.bnf.fr/html/enregistrements-sonores/premiere-guerre-mondiale-1914-1918-discours-dhommes-politiques-et> ;
- des clichés d'agences de presse ROL et Meurisse, dans la rubrique « L'Histoire par l'image » <http://gallica.bnf.fr/html/images/la-premiere-guerre-mondiale-1914-1918>.

5.3.8. Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

Le programme se poursuit dans le cadre du marché 2014-2017 de numérisation de la BnF, sur la perspective de compléments ponctuels, en fonction des commémorations portées par les partenaires de la BnF, notamment en région.

5.3.9. Sous-programme Numérisation concertée des journaux de tranchées

Fiche d'identité : Numérisation concertée des journaux de tranchées de la Guerre de 1914-1918

Année de lancement : 2005

Thème général : La Guerre de 1914-1918

Axes documentaires : feuilles de tranchées, bulletins de liaison, etc.

Modes d'action : attribution de subventions (pôles associés uniquement) et moissonnage de ressources existantes en ligne. Pas d'appel à initiative avec subventions prévu

Bibliothèques françaises partenaires : (BM, BU, BS)

Partenaires des territoires (2) : *Bibliothèque historique de la Ville de Paris ; Bibliothèque municipale de Besançon*

Partenaires de l'ESR (2) : *Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Bibliothèque de documentation internationale contemporaine*

Volumétrie réalisée : 288 titres

Objectif du programme : rassembler les principales collections de journaux de tranchées repérées en bibliothèque publiques et archives.

Organisation du programme : le caractère précieux de ce corpus ne permet pas une intégration de complément sur des chaînes industrielles.

Coordinateur du programme au département de la coopération : Arnaud Dhermy, service Coopération numérique - Gallica

Apport documentaire de la BnF

Volumétrie : 164 titres

Apport documentaire des partenaires

Volumétrie : 102 titres BDIC ; 4 titres BHVP ; 44 titres BNUS

Médiation et promotion des ressources numériques



<http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/feuilles-de-tranchees>

Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

Le corpus constitué rassemblant une très large majorité des collections signalées, les nouveaux partenariats seront plutôt envisagés sur des compléments ponctuels, avec un objectif d'exhaustivité de mise en ligne par rapport aux collections publiques.

Les fascicules complémentaires de la BM de Lyon, numérisés à la suite d'un rapprochement documentaire avec la BnF, et récemment mis en ligne sur Numelyo, seront consultables à brève échéance sur Gallica par interopérabilité.



5.4. Littérature pour la jeunesse

5.4.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée en littérature pour la jeunesse

Année de lancement : 2013

Journée d'information et d'échange : 7 novembre 2013

Thème général : Littérature patrimoniale pour la jeunesse

Axes documentaires : Romans et textes illustrés ; Livres d'images ; Presse pour la jeunesse ; Livres d'éducation

Copilotage : BnF et Ville de Paris / Médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse

Modes d'action : intégration dans le marché des imprimés de la BnF et attribution de subventions (pôles associés uniquement. Pas d'appel à initiative avec subventions prévu

Bibliothèques françaises partenaires : 3 (BM, BS)

BM (2) : Médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse (Ville de Paris) ; Médiathèque Benjamin Rabier La Roche sur Yon

BS (1) : Cité internationale de la Bande dessinée et de l'image

Volumétrie réalisée : 289 000 pages

5.4.2. Objectif du programme

L'objectif du programme de numérisation en littérature pour la jeunesse est la mise en ligne, à terme, de l'intégralité du patrimoine imprimé français pour la jeunesse, de l'origine du genre jusqu'aux limites du droit d'auteurs

5.4.3. Organisation du programme

Lancé en 2013, le programme de numérisation concertée en **littérature pour la jeunesse** est copiloté par la BnF et la médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse de la Ville de Paris, bibliothèque patrimoniale de référence dans le domaine. Il privilégie une progression par types de documents : Romans et textes illustrés ; Livres d'images ; Presse pour la jeunesse ; Livres d'éducation.

5.4.4. Information des professionnels

Une journée d'information à destination des professionnels a été organisée par les copilotes du programme :

- 7 novembre 2013 : communications en ligne

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.jp_num_litt_jeunesse_2013.html

5.4.5. Formalisation du partenariat avec la médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse

La Ville de Paris est un pôle associé documentaire de la BnF. La convention 2010-2014 couvre un large éventail d'actions de coopération numérique avec l'ensemble des bibliothèques spécialisées du réseau parisien, mais ne mentionne pas le co-pilotage du programme national de numérisation concertée littérature pour la jeunesse avec la médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse. Il en sera fait explicitement mention dans la convention 2015-2019.

La BnF et l'Heure joyeuse n'ont pas installé de comité scientifique et technique, le réseau des bibliothécaires pour la jeunesse étant largement regroupé autour du Centre national de littérature pour la jeunesse (Département Littérature et art) et de l'Heure Joyeuse.

5.4.6. *Organisation de la numérisation concertée entre la BnF et médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse*

La BnF et l'Heure Joyeuse ont organisé leurs programmes de numérisation avant d'ouvrir le programme à des partenaires extérieurs :

- La BnF met l'accent sur la numérisation de corpus d'Abécédaires, de contes, par collections comme Mademoiselle Lili et Le Magasin de récréation édités par Jules Hetzel.
- L'Heure joyeuse fait porter ses efforts sur la numérisation de corpus autour de la Guerre 1914-1918, de livres-tissus et de cartonnages.

La médiathèque François Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse a proposé à la numérisation sur le marché de la BnF 841 titres, soit près de 200 000 pages.

5.4.7. *Apports documentaires de partenaires*

Coordinateur du programme au département de la coopération : Corinne Bouquin, service Coopération numérique - Gallica

Le programme en littérature pour la jeunesse progresse sur le même modèle que les programme en sciences juridiques et en art, via :

- **l'intégration de collections dans le marché de numérisation des imprimés**, au premier rang desquelles celles de l'Heure joyeuse (200 000 pages), mais aussi celles de la médiathèque Benjamin Rabier de la Roche-sur-Yon (4 200 pages), pour un total de 204 200 pages, valorisées financièrement à hauteur de 84 050 € ;
- **un soutien aux projets des pôles associés** (Centre international de la bande dessinée et de l'image), avec une subvention cumulée de 25 200 € sur la période 2009-2013.
- **un premier appel à initiatives** lancé le 7 novembre 2014.

5.4.8. *Focus sur l'appel à initiatives 2014-2015*

Compte tenu de la taille modeste des corpus de littérature pour la jeunesse conservés dans les fonds patrimoniaux, l'appel à initiatives est organisé sur un modèle original : il ne s'agit pas d'un appel à projets avec attribution de subvention, mais d'un appel à collections, avec intégration des documents dans le marché de numérisation 2014-2017 de la BnF.

Deux axes ont été retenus pour le premier appel :

- Livres d'images (y compris abécédaires, comptines, chansons, poésies, fables) ;
- Romans ou textes illustrés (y compris nouvelles, contes et biographies pour enfants, livres de prix).

Règlement du premier appel à initiatives

- http://www.bnf.fr/documents/reglement_appel_initiatives2014_jeunesse.pdf

A l'intention des candidats, aide à la sélection des corpus proposés



- http://www.bnf.fr/documents/corpus_rabier_gallica_2014.pdf
- http://www.bnf.fr/documents/corpus_abecedaires.pdf
- http://www.bnf.fr/documents/mademoiselle_lili.pdf
- http://www.bnf.fr/documents/bibliotheque_education_recreation.pdf
- http://www.bnf.fr/documents/auteurs_jeunesse2014.pdf
- http://www.bnf.fr/documents/illustrateurs_jeunesse2014.pdf
- http://www.bnf.fr/documents/editeurs_collections.pdf

Le programme de numérisation concertée en littérature pour la jeunesse et l'appel à initiatives ont été présentés au Salon 2014 du livre jeunesse de Montreuil par la BnF et médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure Joyeuse de la Ville de Paris

Lien vers la présentation : http://www.bnf.fr/documents/salon_montreuil2014_num_concertee_jeunesse.pdf

Deux autres axes documentaires seront proposés dans un second appel à initiatives :

- Presse enfantine (dont la Bande dessinée) ;
- Livres d'éducation, manuels scolaires.

Jusqu'en 2014, la BnF aura favorisé la numérisation plus de 288 000 pages en littérature pour la jeunesse à partir des collections des bibliothèques françaises, avec un investissement financier direct ou indirect de 108 800 €.

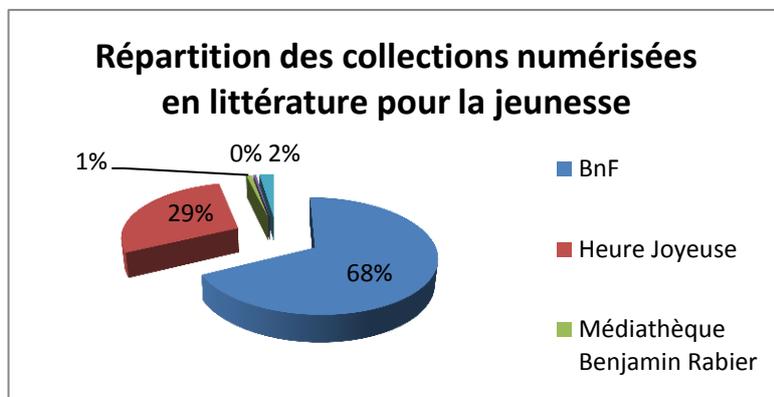
5.4.9. Apports documentaires de la BnF

Département BnF référent : Département Littérature et art, Centre national de littérature pour la jeunesse ;

La BnF contribue elle-même fortement à la constitution des ressources numériques en littérature pour la jeunesse. Depuis 2007, dans le cadre de la numérisation de masse de ses collections d'imprimés, elle a engagé la numérisation de corpus en littérature pour la jeunesse.

Cette démarche de numérisation a abouti à la mise en ligne dans Gallica de

- Plus de 2 000 titres de monographies ;
- 35 titres de périodiques.



Si l'on adjoint les pages produites par les partenaires à celles produites par la BnF elle-même dans la discipline depuis 2009, les internautes ont accès dans Gallica en 2014 au minimum à plus de 600 000 **pages d'imprimés en littérature pour la jeunesse**

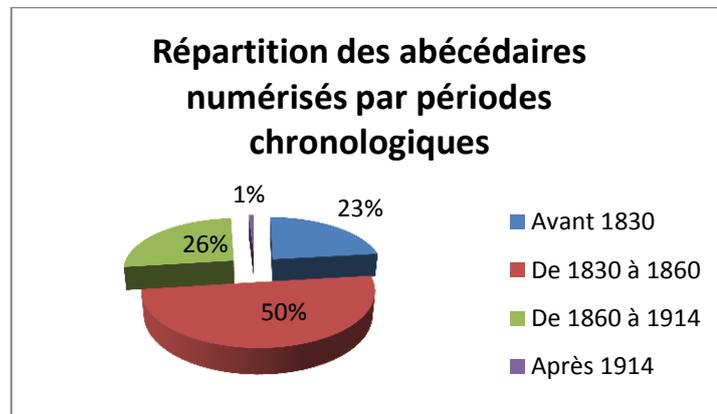
L'apport des partenaires au corpus Jeunesse peut être évalué à un peu plus d'1/3 de la volumétrie globale atteinte.

5.4.10. *Médiation et promotion des ressources numériques*

Afin de valoriser ce corpus de littérature pour la jeunesse, des pages de médiation numérique sont élaborées. Le premier corpus sélectionné est celui des Abécédaires (<http://gallica.bnf.fr/html/und/livres/abecedaires>).

Un recensement de 758 titres d'Abécédaires a été réalisé. Les Abécédaires numérisés proviennent majoritairement des collections de la BnF : 734 titres, dont 11 titres des collections du Département des Estampes ; 11 titres des collections de la Médiathèque Françoise Sagan ; 3 titres de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Une première répartition entre les Abécédaires illustrés et non illustrés a été réalisée : 51 % d'Abécédaires sont illustrés et 49 % non illustrés. Un classement chronologique est proposé avec 4 tranches chronologiques : avant 1830, de 1830 à 1860, de 1860 à 1914 et après 1914.



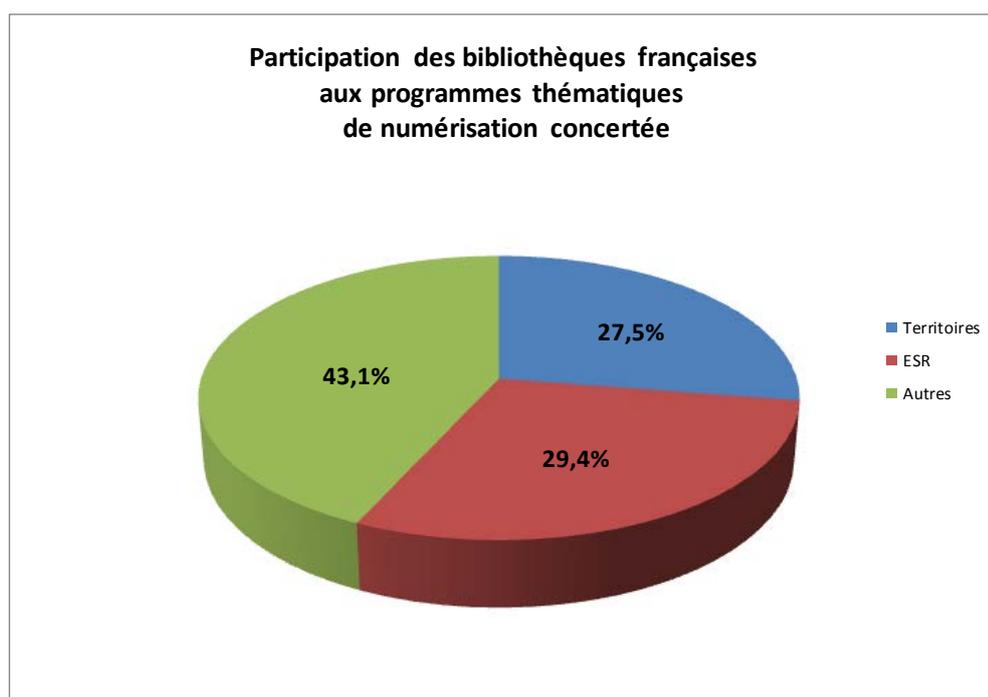
Dans un second temps, des répartitions thématiques seront proposées dans les pages de médiation numérique : Animaux, Militaire, Fleurs, Religion, etc.



5.5. Eléments de synthèse : la participation des bibliothèques françaises aux programmes thématiques de numérisation concertée

Les quatre programmes présentés ci-dessus – Sciences juridiques, Art, Guerre de 1914-1918 avec son sous-programme *Journaux de tranchées*, et Littérature pour la jeunesse - réunissent à ce jour **51 bibliothèques** de tous statuts, taille et localisation.

Programmes	Partenaires des territoires	Partenaires de l'ESR	Autres partenaires	Tous partenaires
Sciences juridiques	4	8	8	20
Art	2	4	9	15
Guerre de 1914-1918	4	1	4	9
<i>Journaux de tranchées</i>	2	2	-	4
Littérature pour la jeunesse	2	-	1	3
Tous programmes	14	15	22	51





6. Les programmes de complétude de corpus

6.1. Publications des sociétés savantes locales et régionales, des académies de province et des revues de patrimoine

6.1.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée des publications des sociétés savantes locales et régionales, des académies de province et des revues de patrimoine

Année de lancement : 1997

Journée d'information et d'échange : 19 juin 2013

Axes documentaires : toutes publications périodiques éditées par les sociétés savantes locales et régionales et les académies de province, ouvrages publiés en marge des revues. Toutes revues de patrimoine en région créés dans le prolongement des sociétés savantes

Caractéristique spécifique du programme : Extension aux années sous droits des publications dans le cadre de conventionnements individuels avec les sociétés savantes

Mode d'action : intégration dans le marché des imprimés de la BnF

Partenaires contributeurs : plusieurs dizaines de BM, AD, centres régionaux pour le livre et la lecture, BU, BS, sociétés savantes. Programme-phare des pôles associés régionaux

Partenaire de valorisation : Centre des travaux historiques et scientifiques (CTHS)

Volumétrie réalisée : 900 titres de 381 sociétés savantes et académies, soit 21 500 fascicules et 5,9 M de pages

Pages de valorisation du Gallica : <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/revues-savantes-par-zones-geographiques>

6.1.2. Objectif du programme

Le programme de numérisation des publications des sociétés savantes locales et régionales et des académies de province (périodiques et monographies), ainsi que des revues de patrimoine en région a pour objectif la mise en ligne de la totalité des publications reflétant l'activité érudite en région et publiées en revue depuis 18^{ème} siècle jusqu'aux limites du droit d'auteurs

Cette documentation patrimoniale structurante sur les territoires est actualisée par le biais d'accords de cession de droits passés avec les sociétés éditrices, en vue de la numérisation et diffusion dans Gallica des publications les plus récentes.

6.1.3. Périmètre du programme

Initiée en 1997, la numérisation des **publications des sociétés savantes** est le programme historique de numérisation concertée de la BnF. La démarche s'inscrit comme un élément central du programme de coopération de la BnF avec les établissements documentaires et de recherche en région, notamment dans le cadre des pôles associés régionaux.

Toutes les thématiques sont abordées : en premier lieu les généralités, l'histoire et l'archéologie, la géographie, mais aussi les sciences et techniques (médecine, botanique, horticulture, agriculture), la littérature et la linguistique.



Les publications des 29 des 31 académies de province, réunies au sein de la Conférence nationale des académies de province⁵ placée sous l'égide de l'Institut de France, sont également concernées par le programme de numérisation : Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles -Lettres d'Aix ; Académie d'Alsace ; Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens ; Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Angers ; Académie Florimontane d'Annecy ; Académie d'Arles ; Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen ; Société Nationale Académique de Cherbourg *alias* Académie de Cherbourg ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermont ; Académie Delphinale ; Académie des Jeux Floraux ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Dijon ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Lyon ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille ; Académie Nationale de Metz ; Académie de Montauban ; Académie des Sciences et lettres de Montpellier ; Académie de Nîmes ; Académie Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts d'Orléans ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de La Rochelle ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie ; Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen ; Académie de Stanislas ; Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse ; Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Touraine ; Académie du Var ; Académie des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles et des Yvelines ; Académie de Villefranche et du Beaujolais

La numérisation des **revues de patrimoine** est l'extension la plus récente du programme. Ceci inclue les revues, animées par des individus ou encore appuyées sur un comité de lecture, dont l'objectif est d'illustrer le fait régional sous toutes ses formes. A l'origine calquées sur les revues parisiennes (bohème, petite presse, publications émanant des cénacles et salons), et dont elles se veulent un contrepoids, elles abordent la vie littéraire en province sur un mode décentralisé. L'essor du régionalisme à la fin du 19^e siècle, de même que l'intérêt pour le tourisme et l'aménagement du territoire, font de ces revues des vecteurs de tous les aspects de la culture et du patrimoine régional, pour le valoriser, le protéger ou encore l'exploiter, soit pour le bien commun, soit dans un but identitaire et politique : sites et architecture, sports, loisirs, littérature, linguistique, folklore, aménagement du territoire, métiers et traditions, géologie, histoire, sociologie etc. Ce spectre thématique représente exactement ce que les sociétés savantes ont manqué d'aborder à partir des années 1880, et qui forme le complément naturel du fait régional entre 1880 et 1940. Le Félibrige s'exprime par ce biais, tout comme le Touring-Club de France ou les revues proches des syndicats d'initiative à compter de la fin du 19^{ème} siècle.

6.1.4. Organisation du programme

Coordinateur du programme au département de la coopération : Arnaud Dhermy, service Coopération numérique - Gallica

Documents et bases de références

- LASTEYRIE Robert de, VIDIER Alexandre, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de France*, Paris, Imprimerie nationale, 1888-1914
[http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&adv=1&tri=&t_relation="cb37126041z"](http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&adv=1&tri=&t_relation=)
- GANDILHON René, *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes. Période 1910-1940*, Paris, Imprimerie nationale, 1944-1961
- L'Annuaire des sociétés savantes de France (Centre des travaux historiques et scientifiques- CTHS)
<http://cths.fr/an/selec.php?sc=ss>
- La France savante XVII^{ème}-XX^{ème} siècles : Annuaire prosopographique (CTHS)
<http://cths.fr/an/selec.php?sc=pr>

⁵ http://www.lacado.fr/files/09-la_conference_nationale_des_academies.pdf



Numérisation

1997-2005

Une première étape du programme a consisté en la mise en ligne combinée de collections de doubles de la BnF et de leurs compléments issus de collections extérieures, pour une période de parution allant du 18^e siècle à l'année 1914. Les établissements documentaires (BM, AD) et sociétés savantes ont été, entre 1997 et 2005, directement sollicités pour les régions Aquitaine, Lorraine et Auvergne, ou via les centres régionaux du livre pour les régions Bretagne, Poitou-Charentes et Bourgogne. L'opération a rassemblé plus d'un millier de documents provenant de collections extérieures, soit 23 % d'un volume total pour cette première tranche de 4 250 documents.

2008-2010

2008 a vu la mise en ligne de l'essentiel des collections de doubles disponibles à la BnF pour ce programme. Cette opération a concerné les publications antérieures à 1940.

En 2010, un premier test de collections extérieures sur les marchés de numérisation de la BnF a intégré des extensions pour les régions Poitou-Charentes (531 volumes) et Bourgogne (1 142 volumes), de même que des compléments pour Paris et la Basse-Normandie à partir des collections de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (232 volumes) et de la BM d'Alençon (46 volumes).

2011-2014

La période 2011-2014 a vu la numérisation d'importants corpus de publications savantes et de revues de patrimoine, grâce à l'ouverture de marché de numérisation des imprimés à des contributeurs extérieurs, en particulier dans les régions Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne, Limousin, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Corse.

Cession de droits

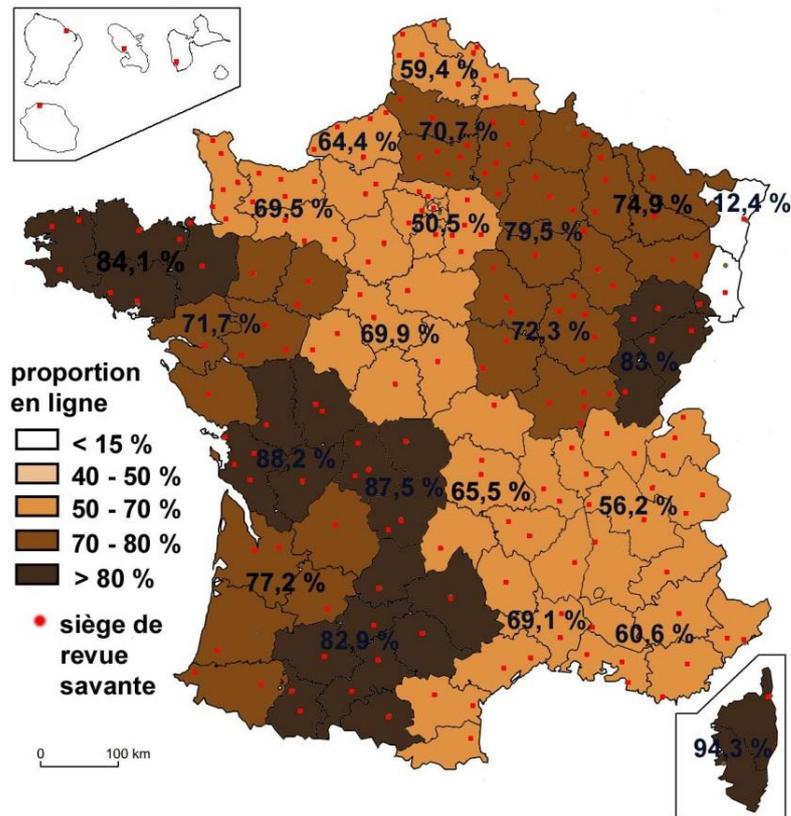
80 sociétés savantes sont partenaires de la BnF dans ce sens. Pour les structures fondées avant 1940, certains départements sont déjà entièrement couverts : Haute-Garonne, Loiret, Indre-et-Loire, Somme, Savoie, Haute-Savoie, Tarn-et-Garonne, Haute-Corse, Cantal, Creuse, Hautes-Pyrénées, Gers, Hautes-Alpes, Vienne. Des informations concertées sont en cours de programmation en 2015 pour l'Alsace et l'Aquitaine, en vue d'une programmation envisagée sur le marché 2014-2017 de numérisation.

Etat des lieux en juin 2014

Toutes les régions sont désormais partiellement couvertes - à l'exclusion des régions ultramarines - pour une moyenne nationale de **70 %** du volume total, soit près de **900 titres**, plus de **21 500 fascicules**.

A ce jour plus d'une centaine d'institutions documentaires ont fourni des collections dans le cadre de ce programme : Bibliothèques municipales et universitaires, Archives départementales, sociétés savantes et revues.

La fondation tardive des sociétés savantes dans les espaces d'outre-mer ne permet pas la réalisation de ce programme dans le cadre du seul domaine public. Une réflexion devra être menée en direction d'une sensibilisation des structures éditoriales pour des cessions de droit de diffusion sur Internet, démarche dont l'Académie des sciences d'outre-mer pourrait constituer un pivot.



Parallèlement au programme de numérisation des publications des sociétés savantes, une attention particulière est portée à l'accroissement de l'offre régionale imprimée : ouvrages de référence, publications officielles, grandes séries régionales et outils de travail, permettant la constitution d'ensembles structurant autour d'une région ou d'un territoire.

Cette initiative a comme précédent les partenariats conclus en 2010 avec les bibliothèques municipales de Lyon, d'Alençon et de Compiègne.

Fédérées par des structures de coopération (Livre et lecture en Poitou-Charentes) ou par des fédérations de sociétés savantes (Union des sociétés savantes de Savoie), les établissements documentaires se concertent autour d'une sélection commune d'imprimés, autour d'un type de documentation structurante (le complément des PV des conseils généraux, les Annuaires départementaux) ; ces sélections sont complémentaires de Gallica, et visent à faciliter une approche documentaire ou pédagogique d'un territoire donné.

Régions ou territoires concernés en 2013 : Poitou-Charentes, Corse, Savoie/Haute-Savoie, Midi-Pyrénées.

Volumétrie : 347 190 pages

D'autres régions ou structures seront intégrées à ce titre dans le prochain marché de numérisation 2014-2017 : Picardie, Champagne-Ardenne, Limousin, Archives des Hautes-Alpes, BM de Nancy...

6.1.5. Information des professionnels

Une journée d'information à destination des professionnels a été co-organisée avec le CTHS :

- 19 juin 2013 : actes en ligne

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.jp_num_societes_savantes_2013.html

6.1.6. Médiation et promotion des ressources numériques

Partenariat de valorisation

La signature en 2011 d'une convention de numérisation et de valorisation avec le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) a constitué le démarrage du volet *Valorisation* du programme des sociétés savantes. <http://cths.fr/>



Médiation dans Gallica

Des pages de médiation des revues savantes ont été mises en ligne dans Gallica en 2013 : <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/revues-savantes-par-zones-geographiques>.

Les publications des sociétés savantes locales et régionales sont par ailleurs un des ensembles documentaires structurants des futures pages de valorisation régionale intitulées *Gallica Territoires*.

Réutilisation par les partenaires

Aux côtés des collections spécialisées de la BnF en ligne, c'est une documentation sur les territoires extrêmement structurante qui est mise à disposition des établissements partenaires pour des projets de valorisation.

La réutilisation des données en ligne par les sociétés savantes est un des enjeux de la valorisation de Gallica. Ces données sont déjà en partie reprises sur les sites de ces structures, qu'elles soient ou non déjà partenaires de la BnF. Elles constituent aussi la base de la réflexion des collectivités territoriales autour de portails régionaux (Bibliothèques municipales de Limoges, de Besançon, d'Orléans, de Roubaix, etc., le projet de bibliothèque virtuelle picto-charentaise). La Bibliothèque municipale de Montpellier enrichit les notices de sa bibliographie régionale rétroconvertie à partir des métadonnées de revues savantes provenant de Gallica, de même que la « Bibliothèque bourguignonne » animée par le CRL Bourgogne. Le CTHS prévoit d'adosser ses données prosopographiques aux données de Gallica, notamment dans sa base « la France savante ». Les collectivités publiques territoriales, via les pôles associés régionaux, constituent des corpus ciblés complémentaires en fonction d'éléments déjà numérisés sur Gallica : Poitou-Charentes, Limousin, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Picardie.

Les services de Gallica enfin font l'objet de nombreux usages de la part des sociétés savantes : leurs sites ou blogs reprennent permaliens, zoom, vignettes, lecteurs exportables et relayent les capacités de dissémination de Gallica, en même temps que ses ressources. Celles-ci sont par ailleurs choisies et mises en valeur sur des sites et par des relais dont la spécialisation et l'expertise sont clairement identifiées sur Internet.

6.1.7. Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

Le programme de numérisation des publications des sociétés savantes locales et régionales, des académies de province et des revues de patrimoine se poursuit dans le cadre du marché 2014-2017 de numérisation de la BnF, avec une perspective d'achèvement.



6.2. Publications des académies et sociétés nationales

6.2.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée des publications des académies et sociétés nationales et des publications des sociétés scientifiques régionales

Année de lancement : 1995

Thème général : Publications des académies et sociétés nationales scientifiques, publications des sociétés scientifiques régionales

Axes documentaires : toutes publications (revues, annales, bulletins, comptes-rendus, mémoires, actes de congrès, etc.)

Modes d'action : intégration dans le marché des imprimés de la BnF et attribution de subventions (pôles associés uniquement). Pas d'appel à initiative avec subventions prévu

Institutions françaises partenaires⁶ : 14

Académie des sciences, Académie de médecine, Académie nationale d'agriculture, SCD de l'Université P. et M. Curie [Société géologique de France], BU Rennes 1, CRL Bourgogne [Sociétés d'agronomie bourguignonnes], Institut Pasteur, Muséum national d'histoire naturelle [Société botanique de France, Société des naturalistes parisiens, Société entomologique de France, Société philomathique de Paris], Observatoire de Paris, SCD Lyon 1, Société des sciences naturelles de Toulouse, Société d'horticulture de Haute-Garonne, Société nationale d'horticulture de France, Sociétés de sciences naturelles champardenaises

Volumétrie réalisée du marché de numérisation 2011-2013 de la BnF : 666 654 pages

6.2.2. Objectif du programme

L'objectif visé par la numérisation des publications des académies et sociétés nationales et des publications des sociétés scientifiques régionales est la mise à disposition d'un patrimoine scientifique original, intéressant à la fois la recherche historique et la recherche vive, en particulier pour certains pans des sciences, comme les mathématiques ou la géologie. Une enquête d'usages menée dans ces domaines par la délégation à la stratégie et à la recherche et le département de la coopération en 2011 a permis d'éclairer la diversité de pratiques et les attentes des usagers (http://www.bnf.fr/documents/enquete_usage_bib_num_sci_tech.pdf).

6.2.3. Organisation du programme

La coopération avec les académies et des sociétés nationales, structures éditrices de publications variées (bulletins, annales, revues, comptes rendus, mémoires, actes de congrès, etc.) précieuses pour la connaissance de la vie savante et intellectuelle en France, a commencé dès les débuts de Gallica, entre 1995 et 2000. Conçu à partir de 2009 comme une démarche systématique, le programme de numérisation des publications des académies et des sociétés nationales a été formalisé et s'établit sur des lignes de force présentes dès les origines de Gallica, grâce aux partenariats bilatéraux noués avec les grands établissements scientifiques. Au cours des années récentes, le parti a été pris d'élargir la démarche de numérisation aux publications des sociétés scientifiques régionales.

⁶ En italiques : les 11 institutions partenaires du marché de numérisation BnF 2011-2013



6.2.4. *Apports documentaires de partenaires*

Coordinateur du programme au département de la coopération : Hélène Leblois, service Coopération numérique - Gallica

2006-2009

Dans le domaine des sciences, les trois établissements majeurs de la recherche scientifique académique d'Ancien Régime ont été sollicités pour mettre à disposition leurs collections en vue d'une numérisation et d'une mise en ligne sur Gallica : Académie des sciences, Muséum national d'histoire naturelle, Observatoire de Paris. L'effort a été particulièrement significatif sur les collections de l'Académie des sciences entre 2000 et 2006, dont les différentes publications entre 1699 et 1965 ont été numérisées.

Le réseau des Pôles associés de la BnF a apporté des compléments :

- en matière de numérisation d'une part, avec le traitement et la mise en ligne par le Conservatoire numérique des Arts et Métiers des 20 volumes des Descriptions des Arts et métiers (1761-1782) ;
- en matière de dépouillement bibliographique d'autre part : la cellule documentaire MathDoc (unité mixte de service CNRS / Université de Grenoble 1) a réalisé un signalement à l'article des comptes rendus de l'Académie des sciences (CRAS) pour les années disponibles de 1835 à 1930.

On peut indiquer que, dans le même esprit d'accès granularisé aux volumes, le service du CNRS Hal-Ccsd (Centre pour la communication scientifique directe) a établi, grâce aux fichiers numériques de la BnF, une base de données d'articles issus des années 1700-1747 de *l'Histoire de l'Académie royale des sciences avec les mémoires de mathématique et de physique pour la même année tirés des registres de cette académie*.

2006-2009

De nouvelles sociétés et académies nationales sont approchées : la Société entomologique de France, dans le périmètre du Muséum national d'histoire naturelle, ou encore l'Académie de médecine.

Sur ces deux segments documentaires – sciences de la vie et médecine – la coordination entre la numérisation à partir des collections BnF et la numérisation à partir des collections des partenaires a permis la constitution de séries exhaustives : c'est le cas par exemple des Annales et Bulletins de la Société entomologique de France, dont la numérisation est faite à partir des collections BnF, des collections de la Société entomologique de France et des collections Muséum national d'Histoire naturelles.

2009-2013

Dans le domaine des sciences et des techniques, plusieurs sociétés déjà disponibles sur Gallica ont fait l'objet de compléments et d'extensions vers des séries récentes par des conventions de cession de droit de diffusion : par exemple l'Académie des sciences et ses comptes rendus jusqu'en 1996, mais aussi des sociétés en région, comme les Sociétés des Sciences naturelles de Haute-Garonne, de Reims, de Haute-Marne.

De la même façon, à la faveur de la participation conjointe de la BnF et du MNHN au programme européen BHL (*Biodiversity Heritage Library for Europe*) : les Annales, Archives et Mémoires du MNHN ; le Bulletin de la Société des naturalistes parisiens ; les Bulletins de la Société philomathique et de la Société botanique de France. La numérisation de cet ensemble a été soutenue par la BnF dans le cadre du Pôle associé avec le Muséum national d'histoire naturelle ; la diffusion des documents numérisés se fait sur le portail documentaire de la bibliothèque, moissonné par Gallica.

Dans le domaine des sciences médicales, ont été numérisés les publications de la Société d'immunologie, de même que quarante ans de parution des Annales de l'Institut Pasteur ; parallèlement la BnF a soutenu par subvention la numérisation du Bulletin de la Société de pathologie exotique, diffusée sur Medic@ et moissonnée par Gallica.



D'autres sociétés nationales ont pu faire l'objet d'une numérisation, ainsi que des sociétés scientifiques régionales :

- La Société géologique de France, via le partenariat avec la bibliothèque de l'Université Pierre et Marie Curie ; la diffusion se fait sur la Jubilothèque, moissonnée par Gallica.
- La médiathèque de la Société nationale d'Horticulture de France (SNHF), tête d'un réseau comptant environ 200 sociétés régionales. Le Journal de la SNHF a été numérisé en 2011 : il sera disponible dans Gallica par interopérabilité début juillet 2014.
- Dans le domaine de l'agronomie, l'Académie nationale d'Agriculture a sollicité la BnF pour une numérisation de l'ensemble de ses publications depuis sa fondation au 18e siècle.
- Le partenariat avec Rennes 1 a permis la numérisation du Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, du Bulletin de la Société scientifique de Bretagne, du Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, des Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles, de la Revue bretonne de botanique pure et appliquée.
- Le Bulletin de la Société de chirurgie de Lyon, le Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Lyon, la Gazette médicale de Lyon, le Journal clinique des Hôpitaux de Lyon et recueil de médecine et Lyon chirurgical ont pu être numérisés dans le cadre du partenariat avec le SCD de Lyon 1.
- Le Bulletin de la Société des sciences naturelles d'Autun, grâce au partenariat avec le Centre régional du Livre de Bourgogne, et dont une cession de droit de diffusion est programmée pour 2015.

Chiffres détaillés de la volumétrie du marché de numérisation 2011-2013 de la BnF (au 30 mai 2014)

Institution partenaire de la BnF [institution source des documents]	Nb de pages réalisées sur le marché BnF 2011/2013
Académie des sciences	168 236
Académie de médecine	378 239
Académie nationale d'agriculture	204 990
BU Rennes 1 (plusieurs sociétés de Bretagne)	35 890
CRL Bourgogne [Sociétés d'agronomie bourguignonnes]	75 026
Institut Pasteur	242 801
Muséum national d'histoire naturelle [Société entomologique de France]	65 168
SCD Lyon 1 (plusieurs publications médicales lyonnaises)	171 019
Société des sciences naturelles de Toulouse	46 500
Société d'horticulture de Haute-Garonne	15 000
Sociétés de sciences naturelles champardenaises (Reims et Haute-Marne)	15 250
Total	666 654



6.2.5. *Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée*

Au-delà des perspectives de mise en ligne, **la valorisation documentaire constitue l'objectif du programme de numérisation des publications des académies et sociétés nationales.**

Pour l'Académie des sciences et l'Académie de médecine, le prochain marché permettra d'achever la numérisation de leurs principales publications ; il s'agit de poursuivre et d'intensifier les opérations de dépouillement bibliographique facilitant l'exploitation au niveau de l'article.

Comme têtes de réseaux, les sociétés nationales de Géologie, d'Horticulture, d'Agriculture, travaillent à la constitution d'une documentation nationale de référence articulant à terme les publications de leurs antennes locales. **Cette articulation des dimensions nationale et régionale constitue un matériau particulièrement riche pour la recherche et pour l'histoire des territoires.**

Des pages de médiation sont prévues dans Gallica, donnant accès au corpus constitué.



6.3. Patrimoine équestre

6.3.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée sur le patrimoine équestre

Année de lancement : 2011

Thème général : Patrimoine équestre

Axes documentaires : toutes les thématiques liées au patrimoine équestre

Modes d'action : intégration dans le marché de numérisation des imprimés de la BnF

Bibliothèques partenaires : 5

Ministère de la Défense, Institut français du Cheval et de l'Équitation, Château-musée de Saumur, Société d'ethnozootecnie, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

Volumétrie réalisée : 206 191 pages

6.3.2. Objectif du programme

En 2011, année de l'inscription de l'école française d'équitation au patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO, la BnF a été invitée par la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture à s'associer, au titre du patrimoine écrit, à un programme transverse alliant recherche et valorisation. Le comité scientifique qui pilote ce programme organise plusieurs colloques spécialisés, de même il soutient la conception d'un site porté par l'Institut français du cheval et de l'équitation spécialisé sur le patrimoine équestre et destiné à devenir le portail des ressources en ligne sur le sujet <http://documentation.equestre.info/>

Pour étoffer l'offre documentaire de ce portail, la BnF a décidé de lancer un programme thématique de numérisation afin de produire un ensemble de ressources numérisées sur le patrimoine équestre, diffusées dans Gallica et disponibles par moissonnage d'un set OAI spécifique

6.3.3. Organisation du programme

Dans le prolongement de ses ressources déjà en ligne, la BnF a coordonné, via ses pôles associés thématiques et régionaux, la numérisation d'un ensemble significatif de documents imprimés sur le cheval, avec l'objectif d'enrichir Gallica dans les diverses thématiques qui lui sont liées : équitation, élevage, hippiatricie, équipement et maréchalerie, cavalerie, hippomobile, hippisme, etc.

Les ressources sont principalement traitées dans le marché de numérisation des imprimés 2011-2014, dans la filière réservée aux bibliothèques extérieures. Il n'a pas été recouru au dispositif des appels à initiatives.

La DREST, via le plan national de numérisation, a favorisé de son côté des projets de numérisation d'éditions anciennes, issues des fonds de l'Institut français du cheval et de l'équitation et du Château Musée de Saumur, réalisés en 2011.

6.3.4. Apport documentaire des partenaires

Coordinateur du programme au département de la coopération : Alina Cantau, service Coopération numérique - Gallica

Plusieurs institutions partenaires de la BnF (pôles associés et non pôles associés) participent à ce programme :



- Le Ministère de la Défense (Ecole de cavalerie), pour un corpus combiné avec l'Institut français du Cheval et de l'Equitation / IFCE (96 200 pages) ;
- L'IFCE, institution regroupant les bibliothèques des Haras nationaux et de l'Ecole nationale d'Equitation (ENE), concentrant les thématiques de l'élevage, des variétés animales, de la maréchalerie et des loisirs (55 600 pages) ;
- le Château-Musée de Saumur, autour de la thématique de l'art équestre (45 000 pages) ;
- la Société d'Ethnozootecnie (9 300 pages) ;
- l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, autour de la thématique de l'hippiatrie (à venir).

Le total de 206 100 pages numérisées est valorisé financièrement à hauteur de 84 501 €.

6.3.5. Médiation et promotion des ressources numériques

Deux interventions présentant les contenus et les projets du programme de numérisation concertée ont été réalisées à l'occasion des deux colloques organisés par la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture en 2011, respectivement à Tulle et à Saumur.

Une valorisation des ressources de Gallica sur « Le cheval et ses patrimoines » est à prévoir le portail www.cheval.culture.fr.

6.3.6. Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

Le programme sera enrichi à la marge, en fonction de l'identification de corpus intéressants.



6.4. Presse clandestine de la Résistance

6.4.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée de la presse clandestine 1939-1945

Année de lancement : 2009

Thème général : Presse clandestine parue sur le sol français pendant la Seconde Guerre mondiale

Axes documentaires : toutes publications

Copilotage : BnF et Fondation de la Résistance

Modes d'action : intégration dans le marché de la BnF ou numérisation dans les ateliers de la BnF. Pas d'appel à initiative avec subventions prévu

Institution française partenaire : Musée de la Résistance de Champigny

Volumétrie réalisée : 3 000 pages

6.4.2. Objectif du programme

L'objectif visé par le programme de numérisation de la presse clandestine de la Résistance est la mise à disposition du grand public et des chercheurs d'un ensemble exhaustif de documents, difficilement consultables et méconnus, pour documenter l'histoire de la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

6.4.3. Organisation du programme

Une **convention de partenariat** a été signée entre la BnF et la Fondation de la Résistance⁷ en juin 2009. Elle a pour but de réaliser un programme de numérisation partagée de la presse clandestine parue sur le sol français pendant la Seconde Guerre mondiale, dans une première phase grâce aux collections de la BnF se trouvant à la Réserve des livres rares et cataloguées dans un inventaire dit « Roux-Fouillet », puis dans une seconde phase en s'appuyant sur les collections des institutions, associations, archives et musées susceptibles de compléter les lacunes constatées à la BnF (titres incomplets, fascicules non numérisables).

Le *Catalogue des périodiques clandestins 1939-1945* (catalogue publié en 1954 par le BnF et enrichi des annotations des auteurs) a été numérisé pour devenir un outil de travail commun aux partenaires du programme. Ce catalogue est en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k853975r.r=roux-fouillet.langFR>

6.4.4. Apport documentaire de la BnF

Départements BnF référents : Réserve des livres rares

Phase 1

Les collections de presse clandestine de la Réserve numérisées représentent environ 1 106 titres (7 lots au total ont été constitués) parmi lesquels on trouve des journaux tels que *Défense de la France*, *Libération Sud*, *Combat*, *Franc Tireur*, *Libération nord*, etc.

La BnF a recensé les titres problématiques en termes de droits d'auteur. L'autorisation des ayants droit a été obtenue.

⁷<http://www.fondationresistance.org>



Phase 2

En phase 2 (année 2014 et suivantes) seront numérisées les collections situées dans d'autres institutions.

La première institution à entrer dans le programme est le **Musée de la Résistance de Champigny-sur-Marne**, membre du réseau de musées regroupés au sein du Musée de la Résistance Nationale, présents dans toute la France et fédérés en l'association loi 1901 du Musée de la Résistance nationale. Le musée de Champigny propose en 2014 un corpus de 256 titres représentant 501 fascicules pour 3 000 pages, numérisés par la BnF.

6.4.5. Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

Numérisation

Les partenaires ultérieurs de la phase 2 du programme seront :

- la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), pôle associé de la BnF ;
- les autres musées de la Résistance et des services d'archives départementales et municipales.

L'apport documentaire de la seconde catégorie de partenaires sera coordonné par la Fondation de la Résistance.

6.4.6. Médiation et valorisation du corpus

L'*Avenir* a fait la *Une* de Gallica en juillet 2011 : il s'agissait du 1 500 000^{ème} document de Gallica.⁸

Certains titres de la collection de presse clandestine numérisée ont été sélectionnés par la BnF et la Fondation pour apparaître dans l'onglet "Albums" du site de l'exposition virtuelle *La Presse à la Une* <http://expositions.bnf.fr/presse/albums/07/index.htm>.

Un billet sur la presse de la deuxième guerre mondiale a été publié en décembre 2012 sur le blog Gallica : <http://blog.bnf.fr/gallica/index.php/2012/12/04/la-presse-de-la-resistance-dans-gallica/>.

Des pages de médiation numérique dédiées aux *Journaux clandestins de la Résistance* seront prochainement mises en ligne, accessibles dans la rubrique *Presse et revues* de Gallica, avec différents accès : Accès par grands mouvements, Accès géographique, Accès par parti politique et syndicat, Revues clandestines.

Un travail commun de valorisation et d'éditorialisation sera entrepris grâce au réseau de chercheurs et d'experts liés à la Fondation de la Résistance. D'ores et déjà sur son site, la Fondation de la Résistance guide le public à la recherche d'informations sur la presse clandestine numérisée.

Une édition électronique du Catalogue des périodiques clandestins 1939-1945, 1954 (catalogue Roux-Fouillet) pourrait voir le jour. Cela permettrait d'enrichir les notices à la lumière des avancées de la recherche historique.

Une journée d'étude a eu lieu à la BnF le 28 novembre 2014 sur le thème *Les journaux clandestins de la Résistance à l'heure de la numérisation : nouvelles lectures et perspectives de recherche*. Elle visait à revenir sur l'histoire des journaux clandestins de la seconde guerre mondiale, et en particulier sur leurs conditions de réalisation. Un focus a présenté le projet de numérisation, mise en ligne et valorisation et son impact sur la recherche historique (BnF-ADM-2014-120516-01). L'enregistrement vidéo de la journée d'étude sera prochainement en ligne.

⁸ <http://blog.bnf.fr/gallica/index.php/2011/07/29/le-1-500-000eme-document-dans-gallica-lavenir-journal-clandestin-de-la-resistance/>



6.5. Presse de l'immigration étrangère en France

6.5.1. Fiche d'identité du programme

Fiche d'identité : Numérisation concertée de la presse de l'immigration étrangère en France

Année de lancement : 2008

Thème général : Presse de l'immigration étrangère en France

Axes documentaires : presse par pays européens d'émigration

Modes d'action : attribution de subvention

Bibliothèque partenaire : *Bibliothèque de documentation internationale contemporaine*

6.5.2. Objectif du programme

L'objectif du programme de numérisation concertée de la presse de l'immigration étrangère en France est la numérisation et la mise en ligne d'un ensemble de titres de presse en langues étrangères imprimés en France, destinés à d'importantes communautés nationales immigrées et installées en France et qui constituent un patrimoine précieux pour l'histoire sociale.

6.5.3. Organisation du programme

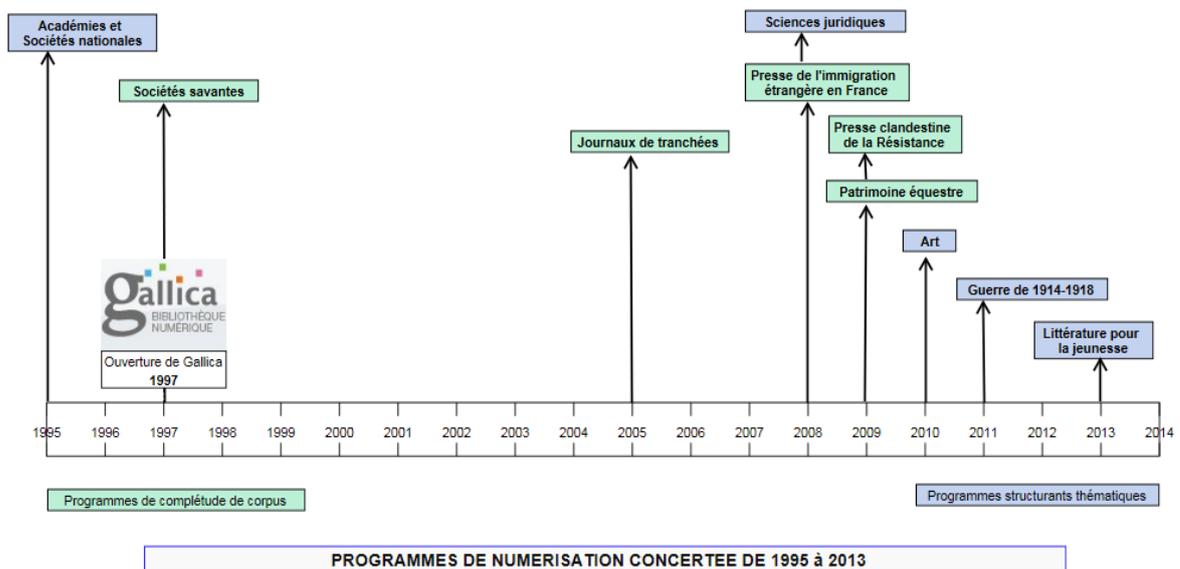
Depuis 2008, la BnF et la BDIC ont défini un plan de numérisation partagée de la presse de l'immigration. Sont concernées les presses de l'immigration italienne, espagnole, polonaise et portugaise. Les titres sont numérisés par l'une ou l'autre bibliothèque ou par les deux en complémentarité.

- **A la charge de la BDIC**, avec soutien de la BnF par subvention, la numérisation de la presse des immigrations espagnole et polonaise.
 - o Jusqu'en 2009 : 107 titres de l'immigration espagnole, en ligne sur Gallica par interopérabilité
 - o 2010-2012 : 86 titres de l'immigration polonaise (circa 210 000 pages, dont 36 déjà en ligne sur Gallica par interopérabilité)
- **A la charge de la BnF**, la numérisation de la presse des immigrations italienne et portugaise.

6.5.4. Perspectives d'évolution du programme de numérisation concertée

Sont prévues pour les années à venir les presses de l'immigration de Grande-Bretagne, Arménie et Hongrie.

7. Bilan des programmes de numérisation concertée d'imprimés



Les programmes de numérisation concertée d'imprimés

■ Programmes thématiques

- Sciences juridiques (2008) : 20 partenaires, 3 040 000 p.
- Art (2010) : 14 partenaires, 1 576 000 pages
- Guerre de 1914-1918 (2011) : 9 partenaires, 876 000 p.
 - Plus Journaux de tranchées (2005) : 4 partenaires, 288 titres
- Littérature pour la jeunesse (2013) : 3 partenaires, 290 000 p.

■ Programmes de complétude de corpus

- Sociétés savantes locales et régionales, académies régionales, revues de patrimoine (1997) : plusieurs dizaines de BM, AD, SRL, BU, BS, sociétés savantes, 5 900 000 pages
- Académies et sociétés nationales (1995) : 14 partenaires, 666 000 pages (en 2011-2014)
- Presse clandestine 1939-1945 (2009) : 1 partenaire, 3 000 pages
- Patrimoine équestre (2011) : 3 partenaires, 206 000 pages

Le bilan présenté montre que l'action engagée par la BnF dans le cadre de sa politique de coopération, en vue de la numérisation des fonds patrimoniaux d'imprimés des bibliothèques françaises, a largement porté ses fruits, à la fois quantitativement et qualitativement.

Le **volume de ressources numérisées** produites par le biais des programmes de numérisation concertée thématiques et les programmes de complétude de corpus, lancés depuis 1995 (Académies et sociétés nationales), mais principalement depuis 2009, et soutenus par la BnF (subventions et intégration d'imprimés dans les marchés de la BnF), atteint **13 millions de pages**.

A cet ensemble s'ajoutent les corpus numérisés dans le cadre des partenariats numériques bilatéraux qui se sont multipliés depuis 2009 (cf 2.2.), d'une volumétrie globale de **6,3 millions de pages**.

Le corpus numérique constitué collectivement approche donc les 20 millions de pages.

Les ensembles documentaires constitués, adjoints aux collections numérisées par la BnF elle-même, forment une **offre numérique patrimoniale riche, variée, accessible de manière fédérée, scientifiquement pertinente,**



à même de satisfaire les internautes (grand public, public érudit, étudiants et chercheurs, enseignants, scolaires, etc.), susceptible d'influer sur les pratiques d'accès à l'information et les rapports au patrimoine et de modifier les usages et les champs de la recherche.

Gallica, bibliothèque numérique de la BnF, s'est donc considérablement enrichie des apports documentaires de la coopération nationale pour devenir la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires.

La démarche est donc efficace et l'on peut considérer que l'investissement de l'Etat via la BnF a permis une action ambitieuse, ouverte et rapide, en tout état de cause déterminante pour la présence des ressources numériques françaises sur Internet.

Cette action doit s'inscrire dans la durée pour imprimer une empreinte visible et pérenne. Il convient donc de la prolonger dans les années à venir, **tout en la faisant évoluer** en fonction du nouveau contexte national et en la calibrant à une situation budgétaire moins favorable qu'à la fin des années 2000. Les orientations documentaires connaîtront également quelques inflexions.